

PRIX D'ABONNEMENT

France pour la Suisse
Un an 10.80
Six mois 5.40
Trois mois 2.70
Un mois 0.90

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES

Canton de Neuchâtel et
Jura Bernois . . . 10 cent. en fig.
Séjour . . . 15 . . .
Étranger . . . 20 . . .
Placement spécial 50 . . .

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds tous les jours excepté le Lundi.

LES ABONNEMENTS ET ANNONCES SONT REÇUS A L'IMPRIMERIE COURVOISIER, RUE DU MARCHÉ 1, LA CHAUX-DE-FONDS ET RUE JEANRICHARD 18, AU LOCLE

Table of train departures and arrivals for Gare Chaux-de-Fonds, dated Du 1<sup>er</sup> Octobre 1909. Columns include destination, departure time, arrival time, and train number.

L'IMPARTIAL de ce jour paraît en 8 pages.

Musique de la Croix-Bleue. — Répétition générale à 8 1/2 h. précises, à la Croix-Bleue.
Musique l'Avant. — Répétition vendredi, à 8 h. et demie du soir, au local (Café des Alpes).

La peur de la comète

Superstitions d'un autre âge

Ces jours derniers, un télégramme de Budapest apprenait au monde qu'un riche propriétaire hongrois, du nom d'Adam Toma, s'était suicidé par peur de la comète, de cette comète de Halley, l'ami de Newton, à travers la queue de laquelle la terre doit passer le 18 mai, comme elle a déjà fait d'ailleurs en 1861.

Cependant, pour peu qu'il se fût renseigné au bon endroit, ce pauvre fou ne se fût pas privé du merveilleux spectacle qui, pendant plusieurs jours et plusieurs nuits, avec son brillant moyau et sa queue resplendissante, nous donnera, dans un ciel clair et limpide, la grande comète qui est encore, sous la forme d'une nébulosité de plus en plus nette, dans la direction des petites étoiles de la constellation d'Orion.

Les superstitions qui, partout autrefois, se rattachaient à l'apparition d'une comète, subsistent dans la campagne hongroise; on les retrouve aussi très vivaces dans certaines régions de la Russie et notamment à Kieff où elles vont jusqu'à causer une véritable panique. C'est ainsi que dans cette ville, dans de petites feuilles répandues à profusion, la comète est décrite comme étant le signe du châtimement divin et l'avant-coureur d'une guerre universelle et de la famine, sinon de la fin du monde.

Au moyen âge, époque par excellence des cauchemars, on mettait au compte des comètes les guerres, les pestes et les morts suspectes des souverains et des grands personnages. Plus tard, un illustre savant, Ambroise Paré, semble avoir lui-même cédé à l'affolement général. Car, dans son « Univers », il y a un chapitre intitulé « les Monstres » dans lequel la comète de 1528 est représentée par un dessin allégorique montrant une sorte de panoplie fantastique composée de sabres, d'épées, de piques, de poignards entremêlés de têtes coupées. Après tout, ce ne fut peut-être qu'une plaisanterie macabre du grand chirurgien. Depuis la Renaissance, le bon sens n'a cessé de faire des progrès en matière cométaire et l'on est passé tout doucement de la fantaisie à la science astronomique.

La naïveté publique

Les exorciseurs du Vendômois. Pour se débarrasser des esprits malfaisants.

Nous sommes en plein siècle d'émancipation intellectuelle, c'est entendu! La raison a triomphé de toutes les embûches dressées contre elle depuis le commencement des siècles et, du sommet à la base de l'échelle sociale, la réflexion, la sagesse, la logique, sont des vertus communes à tous. Finis les temps d'erreurs et de superstitions; la vérité est reine désormais et dicte la loi à nos cerveaux.

Messieurs les orateurs qui faites éloquentement un tel éloge de notre époque, soufflez un peu, je vous en prie, et prenez la peine de regarder les choses qui vous entourent avec un peu plus de clairvoyance.

Cette semaine apporte sa part de documents capables de vous édifier sur la libération de l'esprit populaire. Lisons ensemble, voulez-vous? cette délicieuse histoire des exorciseurs du Vendômois qui viennent de comparaître devant le tribunal correctionnel de Blois.

Une aventurière avisée et un honnête estro-croc, son mari, avaient entrepris d'exploiter la naïveté publique. Excellente affaire, qui ne comporte point d'aléa et n'exige de mise de fonds que de la part des clients. Donc M. et Mme Amiot, au lieu de végéter derrière quelque comptoir poudreux en exerçant quelque commerce vulgaire, imaginèrent de fonder la Compagnie des Sorts de Paris et d'offrir aux gens des villes et des campagnes de les débarrasser moyennant finance, bien entendu, des esprits malfaisants dont l'influence maligne s'étendait sur leurs personnes ou leurs bestiaux.

Pour un simple louis, on tirait les cartes dans lesquelles apparaissait, comme vous pensez, la trace des maléfiles à combattre, mais le remède coûtait un peu plus cher: 500, 1000, 2000 francs, davantage même, suivant la « capacité » du sujet, tel était le prix courant de l'opération. Moyennant quoi le couple Amiot formulait des ordonnances bizarres, comme par exemple de mâchonner toute une nuit sous la lune les brancards d'une carriole, ou bien de boire toutes les heures de la fiente de pigeon délayée dans l'urine de chèvre.

A première vue, même pour les sceptiques qui doutent un peu de l'esprit des foules, le succès d'une entreprise de ce genre peut paraître douteux. Il le fut si peu cependant que nos filous possédaient au bout d'un mois villa, automobile et une petite fortune qui serait devenue grande si la justice qui se mêle toujours de défendre les gens malgré eux, n'avait mis dans les roues de cette fortune des bâtons qui entravèrent sa marche.

Car, personne ne se plaignait, notons-le bien, et il n'est pas sûr que les volés, regrettant plus leurs voleurs que leurs écus, ne gardent rancune aux magistrats de les laisser désormais à la merci des mauvais sorts dont les Amiot leur avaient révélé l'existence.

« Comment, diront les malins, de telles choses peuvent-elles se passer au XX<sup>e</sup> siècle? » Comme je ne suis point de la troupe des orateurs dont je parlais au début de cet article, je n'explique pas, mais je constate et je suis prêt à tenir la pari que les victimes d'hier sont prêtes à devenir les victimes de demain. Émancipation intellectuelle, siècle de discussion et de libre examen, âge de raison, laissez-moi rire! Fariboles que tout cela, voyons les faits. Je dis que la naïveté publique est incorrigible et que les gogos sont légion, pas moins qu'hier ni que demain, prêts à courir vers le banquier véreux qui lance une émission louche, vers la tireuse de cartes qui prédit un avenir fantaisiste; vers le « monsieur » qui indique gratuitement le moyen de guérir toutes les maladies, vers le candidat enfin qui promet effrontément de donner la lune à chacun de ses électeurs. Et j'ai grand peur qu'il en soit ainsi tant que le monde existera.

Georges ROCHER.

Le généalogiste

L'enquête judiciaire que poursuit, à Paris, M. Albanel, a fourni deux renseignements de valeur inégale: d'abord M. Duez a volé cinq millions, ou dix. Et puis, il y a dans Paris une douzaine de généalogistes. Il y a des gens qui, tandis que vous dormez ignorants, s'occupent de rechercher les prénoms de Mme votre tante, morte quand vous étiez enfant.

A vrai dire, ce n'est point par amour des recherches désintéressées que ces gens s'obstinent à maintenir une profession désuète. Ils ne prétendent point à une érudition glacée. Ils n'ont pas la mine effacée et bilieuse de ceux qui se complaisent à fouiller les archives et à exhumer les papiers oubliés. Ce sont d'honnêtes commerçants, prospères et avantageux. Ils vivent dans de belles maisons bien meublées et gagnent beaucoup d'argent.

Un métier peu récréatif

A vrai dire, le métier exige de l'assiduité et n'est pas très récréatif. Un généalogiste soucieux de vivre confortablement doit s'imposer chaque jour des lectures arides: celle du « Bulletin des Lois », par exemple, des « Petites Affiches », des journaux de droit, des recueils de jurisprudence et du « Journal officiel », et de grand nombre d'autres publications officielles où les autres hommes ne jettent les yeux qu'avec un extrême dégoût. Il lit aussi l'« Argus des successions ». Le généalogiste se repaît de cette littérature. Heureux et satisfait lorsqu'il a découvert, dans un coin obscur d'une page désolée, un avis lui indiquant que Thomas Dupont est mort « ab intestat », le 5 août 1887, à Norristown, en Pennsylvanie, et que ses héritiers sont priés de se faire connaître.

Vous pensez bien que les héritiers de Thomas Dupont n'apprendraient jamais qu'on veut les connaître si le généalogiste ne se chargeait avec une grande bienveillance de leurs intérêts. Mais il faut d'abord qu'il les découvre. Et le voilà qui écrit à ses correspondants de France et de l'étranger. Il cherche le lieu de naissance de Thomas Dupont. Thomas Dupont est né à Marvejols ou à Bar-le-Duc. Peu importe. Le généalogiste s'y transporte, ou bien y envoie un de ses employés. Il fouille les registres de mairie, se convainc qu'une sœur de Thomas Dupont a laissé un fils qui a disparu. Et voilà le généalogiste suivant ce fils à la piste, de ville en ville. Il le retrouve, et lui dit: « Monsieur quelle somme me donneriez-vous si je vous fournissais les moyens de recueillir un brave petit héritage? Vingt pour cent? Non, monsieur, mettons trente. J'ai beaucoup de frais, monsieur. »

Les bonnes affaires

Et en effet, le généalogiste a beaucoup de frais. Il a dépensé de fortes sommes pour ses recherches et dans ses voyages. Et puis, il est obligé d'entretenir des scribes, des secrétaires, des gens qui découpent, collent et classent d'innombrables petits morceaux de papier. Enfin, il faut qu'il vive.

Mais la seule occupation des généalogistes n'est pas, selon leur formule significative, de « susciter des héritiers ». Il arrive que les héritiers se suscitent eux-mêmes et les viennent trouver pour les prier d'établir leurs droits. A quoi ils consentent aussitôt, et sans se faire nullement prier. Ce sont là les bonnes affaires, les affaires de tout repos, pour lesquelles on verse une honnête provision.

Un bon généalogiste possède des dossiers nombreux, où il a placé, au hasard de ses découvertes, tous les renseignements qui peuvent, un jour, lui servir. Ce sont ses archives, soigneusement classées, et qu'il fouille aisément, grâce à un système de fiches. Et puis il enferme dans une grande bibliothèque, dont le seul aspect terrifie le client, des livres aux titres impressionnants, tels que: « Historisch-genealogischer Atlas », « Giornale araldico-genealogico-diplomatico » de Crollanza, etc., etc. Il entretient à Paris et en province un grand nombre d'indicateurs qui lui signalent le décès des célibataires, du vieux monsieur du cinquième qui vivait seul, et qu'une maladie subite a emporté. Le généalogiste va, enquête, recherche. Il saura bientôt si le vieux monsieur du cinquième a laissé un testament. Non? Alors, il y a peut-être de l'argent à gagner.

Union suisse des paysans

Le comité de l'Union suisse des paysans s'est réuni le mardi 15 mars à Berne et s'est occupé des questions administratives, ainsi que d'un certain nombre de requêtes importantes.

Le comité a décidé de demander de nouveau au Conseil fédéral la révision de la loi sur les épizooties et, en même temps, qu'il soit pris des mesures extraordinaires contre la propagation de la fièvre aphteuse à l'occasion du prochain alpage. Une deuxième requête concernant l'importation des viandes de boucherie de provenance danoise ou hollandaise, demande l'application stricte de la loi sur les denrées alimentaires et un complément aux ordonnances actuelles. Une autre requête a trait à la loi sur le téléphone. L'Union suisse des paysans se déclare d'accord en principe avec l'élevation des taxes téléphoniques, mais elle demande un classement plus équitable des droits des abonnés en ce qui concerne la durée des services dans les bureaux, ainsi que la suppression des suppléments de taxes pour longues distances.

Le comité s'est occupé également du règlement d'administration de l'armée suisse. Il a déclaré que ce règlement est conforme aux dispositions de la nouvelle organisation militaire. Le comité a exprimé le vœu que certains points de moindre importance soient modifiés ou complétés.

Les décisions de la commission du Conseil des Etats relatives au Code des obligations ont engagé le comité à demander de nouveau au Conseil des Etats un règlement uniforme de la question des vices rédhibitoires du bétail et à réclamer, en ce qui concerne la responsabilité des agriculteurs, dans les contrats de louage de services, que ceux-ci ne soient pas placés dans une situation moins favorable que les propriétaires de fabriques.

MM. Jenny, Laur et Schraemli ont été nommés membres permanents de la Conférence fédérale des chemins de fer. Le secrétariat de l'Union des paysans a été chargé d'élaborer un rapport et de présenter des propositions concernant la création d'un office central de l'Union suisse des paysans. En ce qui concerne la publication des prix accordés aux produits agricoles, on se propose de publier, chaque semaine ou deux fois par mois, un bulletin qui serait encarté dans les journaux agricoles.

«Pumpernickel» et «Bourlegeiger»

Sait-on l'origine du nom bizarre donné par les Allemands à ce pain noir — le Pumpernickel — que l'on vend dans les magasins de « delicatessen » et qui, découpé en tranches minces et recouvert de beurre ou de fromage, se consomme avec le café au lait du matin. Voici d'amusants détails sur l'étymologie de ce vocable: Le grand Frédéric se promenait à cheval dans les environs de la capitale. Ayant eu faim, il s'arrêta devant une maison de paysan et demanda de quoi manger. Mais le pain qu'on lui apportait était si noir et si exécrable que le souverain, qui avait la manie de parler français, s'écria: « C'est bon pour « Nickel » — son cheval — ce qui, prononcé avec l'accent tudesque, donna « Pumpernickel ».

Cet intéressant petit problème étymologique, politique et culinaire, méritait d'être élucidé.

Au reste, l'étymologie réserve aux curieux de singulières découvertes. A celle du « Pumpernickel » on peut, sans quitter la table, adjoindre celle du « Bourlegeiger », vin médiocre, connu surtout dans la Suisse allemande, qui correspond à peu près à notre « piquette ». La voici: Un cabaretier saint-gallois avait coutume d'engager les dimanches et jours de fête un joueur de violon nommé Geiger, qu'il devait en vertu d'un contrat nourrir et abreuver. Mais, estimant que le « Geiger » pouvait se contenter d'un vin de qualité inférieure, il fit l'emplette d'un tonneau spécial et dès lors on l'entendit maintes fois dans la journée crier à la servante, en mêlant curieusement le français et l'allemand: — Eh! Liseli, du vin... du vin, du saig, « pour le Geiger ».



# BANQUE FÉDÉRALE

(SOCIÉTÉ ANONYME)  
LA CHAUX-DE-FONDS

Cours des Changes, le 17 Mars 1910.

	Esq.	Acheteurs moins Com/
Nous sommes, sauf variations im- portantes,		
France	100.15	100.15
Chèque Paris et papier court	100.15	100.15
30 jours acceptations fran-	100.20	100.20
2 mois caisses, minimum	100.25	100.25
3 mois fr. 3000	100.25	100.25
Chèque	25.25	25.25
Court	25.25	25.25
Londres	25.23	25.23
30 jours acceptations an-	25.23	25.23
2 mois glaises, mini-	25.23	25.23
3 mois mum liv. 100	25.23	25.23
Chèque Berlin, Francfort s/M	123.43 1/2	123.43 1/2
et papier court	123.43 1/2	123.43 1/2
Allomag.	123.45	123.45
30 jours acceptations alle-	123.45	123.45
2 mois mandes, mini-	123.50	123.50
3 mois mum M. 3000	123.50	123.50
Chèque Gènes, Milan, Turin	99.54	99.54
et papier court	99.55	99.55
30 jours	99.55	99.55
2 mois 4 chiffres	99.72 1/2	99.72 1/2
3 mois	99.85	99.85
Chèque Bruxelles, Anvers	99.75	99.75
Traites non acc., bill., mand.	99.75	99.75
3 et 4 chiffres	99.85	99.85
2 à 3 mois, traites acc., min.	99.85	99.85
fr. 5000	207.30	207.30
Chèque et court	207.30	207.30
Amsterd.	208.—	208.—
Traites non acc., bill.,	104.83 1/2	104.83 1/2
mand., 3 et 4 chiffres	105.—	105.—
Rotterd.	105.—	105.—
2 à 3 mois, traites acc.,	5.17 1/2	5.17 1/2
min. Fl. 2000	5.17 1/2	5.17 1/2
Chèque et court	5.17 1/2	5.17 1/2
Vienne	5.17 1/2	5.17 1/2
Petits effets longs	5.17 1/2	5.17 1/2
2 à 3 mois, 4 chiffres	5.17 1/2	5.17 1/2
Chèques	5.17 1/2	5.17 1/2
New York	5.17 1/2	5.17 1/2
Papier bancaire (premières	5.17 1/2	5.17 1/2
et secondes	5.17 1/2	5.17 1/2
SUISSE	5.17 1/2	5.17 1/2
Jusqu'à 3 mois	5.17 1/2	5.17 1/2
Billets de banque français	100.12 1/2	100.12 1/2
allemands	123.40	123.40
russe	2.66	2.66
autrichiens	104.75	104.75
anglais	25.23	25.23
italiens	99.45	99.45
américains	5.17 1/2	5.17 1/2
Souverains anglais (poids gr. 7.97)	25.18	25.18
Pièces de 20 mk (poids m. gr. 7.95)	123.40	123.40

Pour les

## Rhumes - Catarrhes

maux de cou et de la gorge, ne prenez que  
du Thé pectoral et des Pastilles aux  
bourgeons de sapin de la 3892

Droguerie Neuchâteloise

**Perrochet & C<sup>ie</sup>**

Rue du Premier-Mars 4

## LOCAL

Atelier au rez-de-chaussée, avec bu-  
reau, cuisine, transmission et établis  
posés; conviendrait pour fabricant, à  
louer pour le 30 avril 1910. 3946  
S'adresser au bureau de L'IMPARTIAL.

## A LOUER

pour le 30 Avril 1910 :

Rue A.-M. Piaget 17, 1er étage de 8  
chambres, cuisine et dépendances. Prix  
modéré. — S'adresser Etude Auguste  
Monnier, avocat, r. du Parc 25. 18889

## On demande

pour époque à convenir, une personne  
sérieuse et capable, connaissant à fond  
les machines, le petit outillage et la fabri-  
cation de l'ébauche par procédés moder-  
nes. Inutile de se présenter sans de sérieu-  
ses références. — Offres par écrit, sous  
chiffres G. 939 J., à Haasenstein et  
Vogler, St-Imier. 4456

62 FEUILLETON DE L'IMPARTIAL

# LEQUEL L'AIMAIT?

PAR

MARY FLORAN

Et il l'embrassa sur le front, très tendre-  
ment, à deux reprises, comme s'il eût eu  
peine à se séparer d'elle. Puis il s'en fut très  
vite.

Diane demeura surprise...  
Pourquoi cette reprise de gaieté? pour-  
quoi ce regain d'amicale tendresse?

Était-ce la probabilité du mariage d'Her-  
bert qui en était cause par la sécurité qu'elle  
lui donnait? Alors pourquoi avoir déclaré  
si nettement que ce mariage ne se ferait  
point?

Très perplexe, très émue, Diane fut lon-  
gue à s'endormir.

XXIII

Diane s'est éveillée tard. Un joyeux so-  
leil, pourtant, dore depuis longtemps, d'un  
rayon malin, glissé entre les lames des persi-  
ennes, la tenture blanche de sa chambre et  
la frange de lumière.

En reprenant contact avec la réalité, la  
pensée des soucis de la journée précédente  
lui revient. C'est ainsi que, dès le réveil,  
nous rechargeons sur nos épaules le far-  
deau des inquiétudes et des peines, déposé  
la veille, à l'heure où le sommeil verse  
l'oubli des choses...

Quelle attitude va avoir aujourd'hui, en-  
vers elle, son mari?

Elle en est plus préoccupée que de ce  
que madame de Fitré lui a appris. Du reste,  
à cela elle ne veut plus penser. Qu'Herbert

# Vente aux enchères publiques après Faillite d'une Scierie, Moulin et Battoir à St-Blaise (5<sup>me</sup> enchère)

L'Office des Faillites de Neuchâtel agissant en sa qualité d'administrateur  
de la succession réputée de Frédéric Blum, quand vivait à St-Blaise, exposera  
en vente par voie d'enchères publiques par le ministère du notaire Louis Thorens,  
conformément aux dispositions des art. 257 et suivant L. P., le lundi 11 avril  
1910, à 8 heures du soir à l'Hôtel du Cheval-Blanc, à St-Blaise, les im-  
meubles désignés comme suit au cadastre de St-Blaise.

1.- 297, Pl. fo. 4 Nos 172 à 174 à St-Blaise, bas du village, bâtiments et places de  
350 m<sup>2</sup>.

2.- 1857 à St-Blaise, bas du village, bâtiment, place, jardin et pré de 1200 m<sup>2</sup>.

Les deux articles forment un seul mas et jouissent de la force motrice du ruis-  
seau de St-Blaise. Les bâtiments sont assurés sous police n<sup>o</sup> 320 pour 20.200 frs et  
n<sup>o</sup> 321 pour 1600 francs.

Le cahier des charges et conditions sont déposés à l'Office des Faillites de Neu-  
châtel et en l'étude du notaire Louis Thorens à St-Blaise et à Neuchâtel, rue du Con-  
cert 6, où les intéressés pourront en prendre connaissance dès le 20 mars 1910.  
Neuchâtel, le 8 mars 1910.

Le prépose aux faillites,  
A. DROZ.

4718 H 2961 N

# Ecole Nouvelle

du Canton de Neuchâtel (Boudry).

Principes et Méthodes des Land-Erziehungshcime.

L'organisation de nos deux écoles nous permet de nous charger de l'éduca-  
tion complète des jeunes gens, dès l'âge de huit ans, jusqu'à leur présentation  
aux examens pour l'obtention du baccalauréat ou du diplôme commercial.

Classes mobiles. Education morale. Travaux manuels et jardinage. Sports  
et courses. Nombreux avantages pour les élèves de constitution délicate. In-  
ternes et externes. O 1245 L 4982

Prière d'envoyer les inscriptions pour l'ouverture de la nouvelle année  
scolaire

d'ici au 15 avril.

Le Directeur: F. MAYOR-MULLER, prof.

# Ecole professionnelle commerciale

de la

Société suisse des Commerçants, Section de La Chaux-de-Fonds

Semestre d'été, du 29 mars à mi-juillet

## Cours publics

Préparation aux examens d'apprentis de commerce.  
Branches: Français, Correspondance commerciale,  
Allemand, Anglais, Italien, Comptabilité, Arithmé-  
tique commerciale, Géographie commerciale, Trafic,  
Droit commercial, Sténographie, Calligraphie.  
Cours de 30 heures environ. 1 leçon de 2 heures  
consécutives par semaine, de 8 à 10 heures, éven-  
tuels de 5 à 7 heures du soir, au Collège Industriel.

Prix par cours: pour toute catégorie de membres de la Société fr. 4.—  
pour apprentis et apprentis non-sociétaires fr. 7.—  
pour autres personnes, dames et messieurs fr. 10.—  
Payables lors de l'inscription. H-7365-C 4596

Fr. 3.— de garantie pour fréquentation régulière sont en outre à déposer.  
On s'inscrit au local de la Société, Hôtel du Guillaume Tell, de 8 h. à 9 1/2 h.  
du soir, et chez M. Ch. Jeanneret, prof. Serre 32.

Les Bureaux et Comptoir

## Léon Reuche et fils

sont transférés dès ce jour 4854

Rue du Progrès 43

se maria ou non, que lui importe? Quel chan-  
gement cet événement peut-il apporter dans  
leurs destinées, même dans leurs sentiments  
réciproques? Au contraire, elle sera plus  
rassurée, plus confiante en son amitié, lui  
sachant un autre amour! Et, délivrée aussi  
du scrupule qui lui amollissait le cœur devant  
sa vie, qu'elle croyait avoir brisée par son  
mariage, elle sera plus forte contre ses souve-  
nirs. Elle aura l'esprit plus libre, désormais,  
pouvant se dire que si son sacrifice n'a servi  
à personne, au moins il n'aura pas fait d'au-  
tre victime qu'elle-même...

Et elle se plaît à penser aussi que, si l'as-  
siduité, pourtant bien discrète d'Herbert, ou  
peut-être ce que son mari pouvait avoir de-  
viné de leurs sentiments et de leur antérieure  
intimité, inquiétait ce dernier, et était la  
cause de sa mélancolie et de son irritabilité,  
elle verrait cette crise s'apaiser et le calme,  
amenant un peu de relatif bonheur, renaitre  
dans son ménage.

Elle souriait à cette espérance qui, tel un  
bain, adoucissait les blessures sans les ci-  
catriser, venait apaiser toutes les inquiétudes,  
toutes les incertitudes qui lui tenaillaient  
sans cesse le cœur!

Les premières heures de la journée favo-  
rissent généralement ces dispositions opti-  
mistes. Sans s'en rendre compte, on espère  
toujours quelque bienfait du jour qui com-  
mence, du soleil qui luit, du renouvellement  
des choses, après le repos de la nuit. Et  
c'est au soir que sont réservés le pessimisme  
et la désespérance; au soir, après la fuite  
des heures qui n'ont pas tenu les promesses  
que nous avions cru les voir nous apporter.

Diane avait donc l'esprit plus libre que  
la veille, et la radieuse journée d'été qui se  
préparait influait aussi sur elle. A vingt-  
six ans il faut si peu de complicité de la part  
des circonstances pour rendre du courage!

Comme de coutume, elle vaqua à ses occu-  
pations quotidiennes: sa toilette, les ordres,  
sa correspondance. Tout mis en règle, elle s'en  
fut marcher un peu dans le parc. La pre-  
mière cloche du déjeuner l'en ramena, et

elle vint s'asseoir sur la terrasse où, habituel-  
lement, son mari la rejoignait.

Elle l'attendit. Les pensées qui l'absor-  
baient ne lui permirent pas d'abord de s'aper-  
cevoir de la durée de son expectative, mais,  
tout à coup, réagissant sur leur emprise,  
elle s'avisa qu'elle était là depuis longtemps.  
On n'avait donc point sonné le second coup?  
ou bien, distraite, ne s'en était-elle point  
aperçue, et le marquis ne l'attendait-il pas,  
à son tour, dans la salle à manger? Elle se  
leva vivement et, pénétrant dans le grand  
vestibule, en interrogea l'horloge. Elle mar-  
quait une heure. Que signifiait ce retard?  
Elle gagna la salle à manger: elle était  
vide, alors elle appuya sur le timbre électri-  
que, et le maître d'hôtel parut.

— Comment ne sonne-t-on pas le second  
coup du déjeuner? lui demanda-t-elle.

— Parce que monsieur le marquis n'est pas  
rentré.

— Il est sorti en voiture?

— En auto, madame la marquise.

Et comme Diane se taisait, le domestique  
s'informa s'il fallait attendre encore ou  
faire servir. Diane décida qu'elle attendrait  
et retourna sur la terrasse d'où l'on voyait  
arriver, par la longue avenue, tous les  
visiteurs.

Elle était surprise. Jamais son mari ne s'é-  
tait mis ainsi en retard. Il était l'exactitude  
même. Une sorte de pressentiment, ou du  
moins une inquiétude nerveuse à laquelle  
elle donnait ce nom, l'agitait. Elle chercha  
à se raisonner. En auto, une panne peut sur-  
venir. C'était sans doute là ce qui retenait  
M. d'Étreton.

Un besoin de s'informer, d'agir, l'éprou-  
vait. Elle demanda à quelle heure le mar-  
quis était sorti. A six heures du matin, lui  
fut-il répondu. Elle s'enquit de l'automobile  
qu'il avait prise, car il y en avait deux  
dans le garage. C'était la petite, la « douze  
chevaux » qui n'offrait que deux places et  
qu'il employait généralement quand il était  
seul. Elle l'interrogea encore sur la route  
qu'il avait suivie? Il avait tourné à gauche,

c'était tout ce qu'on savait. A gauche? c'est-  
à-dire dans la direction opposée à Berville.  
Il n'était donc allé ni à la ville, ni à Sur-  
lemont, situé dans la même région. Diane  
ne connaissait point assez ses affaires pour  
savoir où il avait pu être appelé par elles.  
Elle fit comparaître la vieille Adèle, seule  
domestique à laquelle son mari parlait quel-  
quefois, et la questionna. Elle non plus ne  
savait rien, mais Diane la vit alarmée, ce  
qui donna un corps à sa propre anxiété.

— Madame la marquise! disait la brave  
femme, madame la marquise! pourvu qu'il ne  
lui soit rien arrivé!

— Que voulez-vous qu'il lui soit advenu?  
répliqua Diane, se défendant contre l'in-  
quiétude qui, de plus en plus, l'envahissait.

— Un accident!... murmura Adèle.

Diane la congédia, car sa figure d'angoisse  
lui était tout sang-froid.

Et l'heure avançait, avançait inexorable-  
ment...

Les domestiques avaient déjeuné, Diane  
les vit, de loin, sortir, l'un après l'autre,  
des communs. Tout à coup un cri lui échappa!  
Elle venait, parmi eux, de reconnaître  
Emile, le chauffeur! Son mari était donc  
parti seul?

Elle alla trouver cet homme pour l'inter-  
roger.

Oui, M. le marquis était parti seul à six  
heures, ayant dit qu'il n'avait besoin de per-  
sonne.

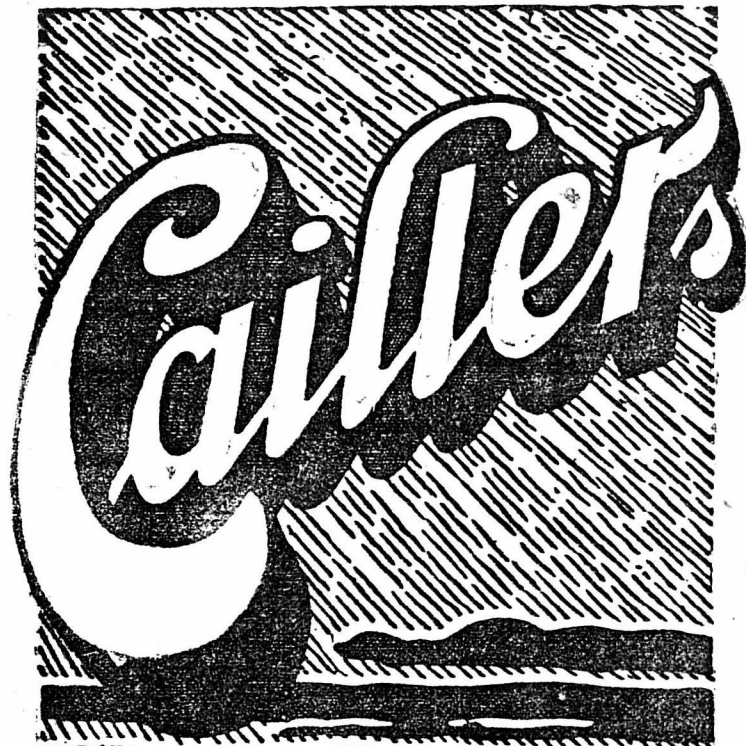
Diane retourna, mortellement inquiète, à  
son poste d'observation, les yeux attachés  
obstinément sur l'avenue par laquelle son  
mari devait revenir.

Elle ne savait plus que supposer. Jamais,  
à sa connaissance, le marquis n'était sorti  
sans un homme avec lui... Pourquoi cette  
dérégulation à ses habitudes?... Il ne voulait  
donc pas que l'on sût où il allait?... Alors  
où allait-il? Et parmi toutes les présomp-  
tions qui vinrent torturer Diane de leurs  
incertitudes, il lui revint à l'esprit sa crainte  
de la veille au soir.

(A suivre.)

# Magasin AU CAMELIA, rue du Collège 5 Grande Exposition de CHAPEAUX-MODÈLES de Paris

ainsi que 200 chapeaux garnis pour dames et fillettes, depuis 4, 7, 10 à 15 fr.  
Articles pour Messieurs. Chapeaux, Cols, Cravates dernières Nouveautés.  
Se recommande pour toutes Réparations et Fournitures de modes.  
4678 E. STEGMANN.



## Chocolat au Lait

Aliment complet par excellence

# Belle propriété à vendre

contenant 60 arpents, dont quelques arpents en jeune forêt, près de la Route Can-  
tonale, à proximité d'une localité très industrielle. Bonne maison d'habitation avec  
grange et écurie, le tout en bon état d'entretien, assurée pour fr. 31.000, avec source  
intarissable, les terres en bon rapport, pour la garde de 16-18 pièces de bétail.  
Entrée en jouissance au gré de l'amateur. Beaux alentours propres à l'établissement  
d'un Restaurant d'été. 4595

Offres sous P. 988 J. à Haasenstein & Vogler, St-Imier.

# Cabinet de Massage

Mlle Berthe PINGEON et M. Albert PINGEON, prof.

54, rue du Parc 54.

BAINS TIROIS "Air chaud"

Se rendent à domicile.

H-6665 C 3894

Se rendent à domicile.



# 2<sup>me</sup> Feuille L'IMPARTIAL 2<sup>me</sup> Feuille

## Dans les Cantons

### Au Grand Conseil.

BERNE. — Dans sa séance d'hier après-midi le Grand Conseil bernois a continué la discussion du nouveau « projet d'emprunt ». M. Schneeberger, socialiste, avait proposé de réserver un million de l'emprunt comme fonds d'une caisse d'assurance pour la vieillesse. Cette proposition a été appuyée par M. Gustave Müller, socialiste, et combattue, pour des raisons de forme, par MM. Böhme, Zimmermann, Freiburghaus, radicaux, Wyss, conservateur, et Kunz, directeur des finances. M. Kunz a fait ressortir que cette question d'assurance était à l'étude à la suite d'une motion qui a été prise en considération il y a dix-huit mois. La proposition Schneeberger a alors été repoussée par toutes les voix contre celles du groupe socialiste. En votation définitive, le projet du gouvernement a été approuvé par 166 voix. Aucun député ne s'est prononcé contre le groupe socialiste s'est abstenu. La votation populaire est fixée au 8 mai.

### Les employés du Gothard.

On sait que jeudi a eu lieu le transfert à Berne du contrôle des recettes de l'ancienne compagnie du Gothard. 40 fonctionnaires des C. F. F. devront transférer leur domicile à Berne.

On se souvient, à ce sujet, que le député lucernois Winiger, avait déposé au Conseil des Etats une motion tendant à maintenir ce service à Lucerne. La motion a eu les honneurs d'une discussion très nourrie dans les deux Chambres. Elle a été appuyée par des mémoires de la municipalité de Lucerne, mais sur les rapports catégoriques de la direction générale, le transfert a été décidé. Les Lucernois ont alors fait des démarches pour en retarder la date. On a fini par leur accorder un répit de six mois, ce délai est expiré aussi et aujourd'hui le contrôle des recettes du Gothard a cessé de fonctionner; ce service sera fait désormais par le contrôle des C. F. F.

Le personnel, environ une quarantaine de fonctionnaires, a transporté ses pénates à Berne, déjà depuis plusieurs semaines. A ce qu'il paraît, ces fonctionnaires étaient fort préoccupés de trouver des logis; ils paraissent craindre de devoir louer à la belle étoile, puisque pour s'assurer des appartements ils ont offert de leur propre mouvement de fortes augmentations sur les prix des loyers.

### La pêche à la dynamite.

Au mois de janvier dernier, on avait découvert que des malandrins avaient pêché dans l'Aar en se servant de la dynamite. Une grande quantité de poissons morts flottaient sur la rivière. Toutes les recherches de la police pour mettre la main sur les coupables avaient été inutiles. Enfin, dernièrement, une femme de Bremgarten s'en vint à Berne offrir d'hôtel en hôtel diverses espèces de poissons. La police qui avait l'œil au guet, reconnut immédiatement que les poissons en question avaient été tués par explosion, la vessie natatoire ayant éclaté. Or, l'enquête établit qu'on avait affaire à toute une bande de pêcheurs nocturnes, qui travaillaient à la dynamite. Toutefois, il fut impossible à la police de fournir des preuves convaincantes, car les inculpés n'avaient tous les faits mis à leur charge. Néanmoins, considérant qu'ils avaient vendu du poisson à l'époque du frai, le juge les a condamnés à des amendes variant de 20 à 100 francs, plus aux frais de justice.

### La grève à Winterthour.

ZURICH. — Nous avons dit que, malgré l'interdiction des postes de grève à Winterthour, les maçons grévistes continuaient à surveiller les chantiers et à malmenner les ouvriers qui désirent travailler. Ils font même preuve d'une audace extraordinaire. Le véritable chef de grève paraît être le chef de poste Stark, qui réexpédie selon son bon plaisir les maçons venus à Winterthour dans l'intention d'y travailler. Plusieurs non grévistes ont été battus et blessés depuis l'interdiction. L'« Arbeiterzeitung » a refusé d'insérer samedi aux annonces payantes la décision communale.

D'autre part, les bagarres continuent. Des entrepreneurs avaient embauché quarante Italiens de St-Gall. A leur arrivée, lundi matin, pour les soustraire aux grévistes, on les plaça dans un wagon de marchandises. La voiture parvint toutefois à être cernée par une bande de grévistes, qui contraignirent les occupants à descendre, qui les en sortirent même de force, prétend-on. Les nouveaux arrivés furent dirigés vers la propriété Merz-Rieter, où les secrétaires des ouvriers firent si bien qu'ils les débouchèrent. La scène fut des plus mouvementées. Une dizaine de représentants de la police, qui se trouvaient sur les lieux, assistèrent impuissants. Des coups auraient été échangés de part et d'autre. L'enquête éclaircira cette affaire.

### Pauvres lions.

On se souvient peut-être que l'ancien ministre du négué Ménélik, l'ingénieur Ilg, avait fait cadeau à sa villa natale de Zurich, de

deux superbes lions abyssins, un mâle et une femelle. Comme on était, à Zurich, quelque peu embarrassé de ces hôtes, ils furent envoyés provisoirement au jardin zoologique de Bâle, où ils se trouvent encore.

Mais les Zurichois ne les oublient pas. Preuve en est une interpellation au Conseil communal, déposée par M. Wyss, demandant des détails sur l'état de santé de ces carnassiers. Il lui fut répondu que le roi des animaux se portait fort mal. Le couple n'a pas de chance, quant à sa progéniture. Toutes les nichées ont succombé, à l'exception d'un seul rejeton du plus déplorable effet: il est bossu. Les Zurichois en sont tout contrits, d'autant plus qu'une jolie somme avait déjà été recueillie pour construire, à Zurich, une superbe cage aux lions.

Un membre facétieux du conseil a proposé d'employer cette somme à l'érection d'un monument en marbre représentant les lions; on supprimerait ainsi du même coup, le danger, les frais de nourriture et le gardien. Pauvres lions!

### Offres alléchantes.

On sait le bruit fait à Zurich par l'empoisonnement d'une femme, commis par les victimes d'une diseuse de bonne aventure, et l'écho que cette affaire trouva au sein des délibérations du Conseil municipal. On y a décidé des mesures et un certain nombre de journaux refusent actuellement l'insertion de réclames de diseuses de bonne aventure, cartomanciennes et autres exploiters de la crédulité publique.

Or on remarque depuis quelque temps que ces annonces sont remplacées par les offres alléchantes de « graphologues ». Inutile de dire qu'après recherches, les dits graphologues, vrais Janus de bas étage, ont été démasqués sous la peau des anciennes diseuses de bonne aventure.

La plaie subsistera donc aussi longtemps que le scalpel des autorités n'interviendra pas énergiquement.

### Docteur et faux-monnaieur.

La police hongroise recherchait depuis quelque temps le chef d'une bande de faux-monnaieurs, un certain Takacs Zollan dont les complices ont été condamnés dernièrement à Budapest à des peines diverses. Takacs, qui est docteur en droit, avait été condamné par contumace à dix ans de cachot.

Cet individu a été arrêté dimanche, à la gare de Zurich, après une énergique résistance. Takacs était mis élégamment, portait bijoux précieux, montre en or et s'était affublé d'un nom d'emprunt. Il dut cependant avouer qu'il était bien celui qu'on cherchait après qu'on lui eut mis sous les yeux sa propre photographie. Il a, par contre, refusé d'indiquer son domicile, où sont sans doute cachés des sommes importantes ainsi que de faux billets de banque hongrois de sa fabrication.

### Peu scrupuleux.

LUCERNE. — On sait que lors du crime de la ferme de Hubschur, le meurtrier avait fait disparaître, en les brûlant, la majorité des créances de sa victime. On savait que le fermier Bisang, avait prêté énormément d'argent sur des biens fonciers, des fermes, etc. Dans le but de faciliter les recherches pour l'établissement de la succession, ceux qui avaient contracté une dette quelconque envers Bisang, furent invités à en aviser l'autorité. On était en droit de compter sur la bonne foi des débiteurs vis-à-vis du mort ou tout au moins de ses orphelins.

On s'était trompé en bien évidemment, car aujourd'hui, les héritiers se voient forcés de renoncer à la succession, aucun des débiteurs ne s'étant annoncé. Dans ces conditions, on a déclaré la faillite de Bisang.

### Voyage interrompu.

Dans la nuit du 14 au 15 février, un voleur s'est introduit dans la cure du Kusanacht et a emporté des objets de valeur représentant près de trois mille francs. La police lucernoise avertie n'a réussi à pincer le coupable vendredi dernier alors qu'il se préparait à faire un petit voyage d'agrément à l'étranger. Le cambrioleur, un jeune homme de l'Entlebuch, déjà puni à plusieurs reprises, avait attiré l'attention sur lui par les dépenses exorbitantes qu'il faisait depuis une quinzaine de jours. On a encore retrouvé une somme de deux mille francs sur lui; le reste avait été dépensé en bombances et achat de vêtements de touriste, de linge fin et de coffres.

### Jours de repos officiels.

SOLEURE. — Le Grand Conseil soleurois a abordé mardi la discussion des articles du projet de loi sur les « jours de repos officiels ». M. Studer, conseiller national, et le Dr Schöpfer ont combattu l'article premier du projet du Conseil d'Etat en demandant que les jours de fête confessionnelle ne soient déclarés obligatoires que pour la confession que cela concerne. Cette dernière proposition a été repoussée et le texte du gouvernement adopté.

La fraction socialiste a déposé une interpellation demandant au gouvernement les raisons pour lesquelles les socialistes ne sont pas représentés dans les commissions perma-

mentées, puis une motion tendant à la gratuité des fournitures scolaires dans les écoles de district.

### La ferme de Neuhof.

ARGOVIE. — Un mouvement généreux se produit en faveur du rachat de la ferme de Neuhof, près d'Aarau, dans laquelle Pestalozzi a recueilli, au siècle passé, les enfants malheureux. Une commission composée des noms les plus honorables est à la tête de l'entreprise.

L'Asile Pestalozzi constituera une colonie agricole et professionnelle pouvant recevoir une soixantaine d'enfants à leur sortie des écoles élémentaires. Les garçons seront préparés à des professions diverses, les filles formées à la tenue du ménage et aux travaux de leur sexe.

Le coût total de l'entreprise est évalué à 260,000 fr., comprenant l'achat de la propriété avec la ferme et l'habitation au prix de 120,000 fr., auquel il faut ajouter, pour la mise en état, 140,000 fr., soit 40,000 fr. pour réparations, 100,000 fr. pour le fonds nécessaire à l'installation, l'enseignement, le personnel et le matériel.

La commission s'adresse aux sociétés qu'intéresse l'éducation de l'enfance malheureuse, sociétés pédagogiques, sociétés d'utilité publique et aux particuliers. Elle aurait souhaité que tous les enfants des écoles fussent appelés à contribuer à l'acquisition de ce bien comme ils avaient formé le fonds pour la nationalisation du Grütli.

### Le vol de Goppenstein.

VALAIS. — On connaît le vol commis dans la nuit de samedi à dimanche au préjudice de l'Entreprise du Lötschberg à Goppenstein. Le coffre-fort a été dévalisé et les voleurs ont emporté 37,360 francs en espèces destinés à la paye des ouvriers, payé qui n'avait pu se faire entièrement samedi soir. Ce vol a été commis dans des circonstances assez étranges. Le coffre-fort était adossé à une fenêtre. Or on a constaté qu'il avait été déplacé pour permettre de pénétrer du dehors dans la chambre par la fenêtre, dont la targette avait été tirée. Le coffre-fort n'a pas été forcé. Il était ouvert. Avait-on oublié de le fermer la veille? On peut difficilement s'expliquer comment les voleurs ont pu opérer sans être inquiétés. On n'a jusqu'ici aucun indice sur les coupables, et l'on se demande s'il ne s'agit pas d'un coup monté par des affiliés de la Mafia.

### Un drame à l'hôtel.

GENEVE. — Voici encore quelques détails sur le drame qui a mis en émoi, lundi soir, les personnes descendues à l'hôtel Richmond, à Genève.

Le dîner venait de se terminer, lorsqu'un convive, qui s'était fait inscrire sous le nom de prince Denis de Scior, vingt-quatre ans, sortit de sa poche deux revolvers dont il voulait expliquer le mécanisme à un de ses voisins de table. Il exhibait notamment un revolver Browning, dont il avait fait l'acquisition dans la journée.

Tout en s'amusant, le prince braqua son arme contre le maître d'hôtel qui, bien que fort ému, fit cependant bonne contenance, ne voulant pas indisposer un bon client. Ce dernier tourna alors le revolver contre lui-même et fit manœuvrer la gachette. A la grande stupeur des assistants, le coup partit. Le prince, qui avait été grièvement atteint près du foie, se leva de table en chancelant, fit quelques pas et gagna le corridor où il eut la force de dire à un domestique qui se tenait dans le vestibule: « Je suis blessé... Allez chercher un médecin... » Puis le malheureux traça le signe de la croix et s'abattit sans connaissance sur le tapis.

On le releva en hâte pour le transporter dans sa chambre où on l'étendit sur son lit. MM. les docteurs Mayor et Bergalonne furent appelés, mais le prince rendit le dernier soupir à leur arrivée et les deux médecins ne purent que constater le décès.

### Une bande de sauvages

Dimanche soir, trois jeunes domestiques de M. Tschannen, fermier à Seedorf, avaient joué aux cartes jusqu'à l'heure de la fermeture du buffet de la gare de Rosé. Leur façon de jouer et de parler bruyamment attira l'attention des consommateurs; personne cependant ne leur adressa la parole. Un peu après onze heures un quart, la tenancière les invita à quitter le café, où ils se trouvaient seuls; ils lui répondirent par des grossièretés. Lorsqu'enfin ils se décidèrent à partir, ce fut en maugréant et en menaçant. Sans être ivres, ils étaient passablement excités par le jeu et par la boisson.

En sortant, ils se heurtèrent sur la route avec deux clients qui venaient de sortir du buffet, Alphonse Rossier, agriculteur à Rosé, et Auguste Klaus, maréchal à Avry-sur-Martin, qui parlèrent de leurs affaires avant de se séparer. Aussitôt, sans provocation aucune, l'un des domestiques, le nommé Jacob Müller, interpella Klaus et l'accusa de se moquer d'eux. Le maréchal répondit que ce n'était pas vrai, qu'ils discutaient de la foire du lendemain et que chacun devait aller son chemin. Cette

réplique exaspéra l'autre; avec ses compagnons, il s'approcha des deux Fribourgeois et se mit à les bousculer.

Enfin, des gros mots et des bouffades, on en vint aux coups. Tandis que l'un des domestiques tenait Rossier, les deux autres s'acharnaient sur Klaus. L'un d'eux, Jean Walther, sortit même son couteau et, sans l'ouvrir, en frappa de quatre coups le maréchal à la tête. Celui-ci appela alors au secours. Le jeune Raymond Gummy, fils aîné de la tenancière du Buffet, céda aux sollicitations de ses sœurs et sortit avec sa mère, après avoir allumé la lampe électrique qui se trouve devant l'établissement.

Mais à peine avait-il fait deux pas hors de la maison que quatre coups de feu retentissaient. Le jeune homme s'affaissa. Sa mère et ses sœurs se précipitèrent pour le relever et le transportèrent dans la maison, sur un canapé. Le jeune homme avait été atteint au ventre. Son état était des plus alarmants. Klaus et Rossier, la tête en sang, ayant réussi à échapper à l'étreinte de leurs adversaires, se réfugièrent à leur tour au Buffet. Les trois agresseurs disparurent dans la direction de Seedorf. Le téléphone jura pour appeler un médecin et la gendarmerie.

Deux de ces individus ont été arrêtés dans leurs chambres, à Seedorf; l'autre, Jacob Müller, fut trouvé par les gendarmes, couché au bord de la route et paraissant dormir. Le revolver qui avait servi à commettre le crime se trouvait à côté de lui. Il voulut résister, mais on le menotta pour le conduire en lieu sûr.

Raymond Gummy, qui a vingt et un ans, a été conduit à Fribourg. L'intestin a été perforé par la balle. Il a succombé lundi après-midi. Il laisse le souvenir d'un brave et honnête garçon; aussi l'émotion produite dans la contrée par ce sauvage attentat est-elle considérable.

### L'interdiction des vins artificiels

Le Conseil fédéral, tout en adoptant en principe le projet de loi sur l'interdiction des vins et cidres artificiels, avait réservé son opinion sur quelques points dont l'étude avait été renvoyée au Département de l'intérieur. Cette étude est terminée et le Conseil fédéral discutera, dans une de ses prochaines séances, les modifications apportées au projet primitif.

On sait que le projet autorise la fabrication et la détention des vins artificiels ou du cidre artificiel pour la consommation personnelle à domicile. On a émis la crainte que cette disposition ouvrirait la porte à la fraude et il a été question de limiter la fabrication pour la consommation personnelle et de réclamer une déclaration des personnes faisant usage de cette autorisation. Cette idée a été écartée par le Département, soit parce qu'elle suppose une intervention vexatoire de l'autorité dans la vie du citoyen, soit parce qu'elle ne paraît pas compatible avec l'art. 69 bis de la Constitution qui autorise la Confédération à légiférer non sur la fabrication, mais sur le commerce des denrées alimentaires.

En revanche, il est parfaitement loisible de se préoccuper contre la fraude des négociants qui seraient tentés de faire passer dans le commerce les vins artificiels fabriqués soi-disant pour leur consommation personnelle. Aussi le Département de l'intérieur propose-t-il d'astreindre à certaines formalités les négociants en vins et en cidres qui veulent fabriquer des vins artificiels et du cidre artificiel pour leur consommation personnelle. Ils seront tenus d'aviser de leur intention l'autorité sanitaire locale; en outre, il ne devra pas se trouver de vin ni de cidre dans les locaux servant à la détention du vin artificiel ou du cidre artificiel, et tous les tonneaux et autres récipients renfermant de ces boissons artificielles devront être munis d'inscriptions en caractères indélébiles, attestant la nature de leur contenu. Enfin, le Conseil fédéral sera autorisé à fixer la quantité maximum de vins artificiels ou de cidre artificiel qui pourra être fabriquée et détenue par ces négociants. Les contrevenants seront passibles d'amende jusqu'à 1000 francs et d'emprisonnement jusqu'à trois mois.

### Petites nouvelles suisses

BERNE. — Le roi d'Italie a fait parvenir au Musée suisse alpin, à Berne, un magnifique bouquetin, provenant des réserves du Grand-Paradis, en remplacement du bouquetin qui était parvenu l'année dernière en état de décomposition.

DELEMONT. — Dimanche après-midi, la police locale était avisée par téléphone, qu'un individu habillé en femme, le visage couvert d'un masque et armé d'un grand couteau, circulait dans les anciens ateliers de l'usine Weber et Cie, en faisant un bruit d'enfer. Les agents arrivèrent sur les lieux, où ils constatèrent un attroupement d'une centaine de personnes. Du sorcier pas de traces. Personne ne l'avait vu. Descente de la police, attroupement, n'était que le résultat d'un habile mystificateur qui voulait devancer le 1<sup>er</sup> avril.



BERNE. — Le Conseil d'Etat a nommé professeur de gynécologie et directeur de la Maternité à l'Université de Berne, en remplacement de M. Pierre Muller, démissionnaire, M. le professeur docteur Kehrer, de Heidelberg.

DELEMONT. — La foire de mardi a été très bonne. Les prix sont toujours très élevés, sans aucune tendance à la baisse; les belles pièces surtout sont très recherchées. Il y a hausse pour les petits porcs. La gare a expédié dans 87 wagons 370 pièces de gros et 150 pièces de petit bétail.

FRIBOURG. — L'évêque Déruaz fêtera ce printemps le soixantième anniversaire de son ordination. L'évêque donnera à son jubilé un caractère purement religieux; il prescrira des prières et une cérémonie d'actions de grâces dans toutes les paroisses du diocèse, mais n'acceptera aucune manifestation extérieure ou de circonstance.

FRIBOURG. — Les comptes d'Etat de 1909 présentent un total de dépenses de 5,994,430 francs, un total de recettes de 5,869,305 francs, et un déficit de 125,124 fr., contre 273,576 prévus au budget.

ZURICH. — La direction de la police a été invitée par la municipalité à limiter le plus possible le nombre des théâtres-cinématographiques.

ZURICH. — La Chambre suisse des médecins, réunie à Olten, a repoussé le compromis entre les caisses suisses d'assurance-maladie et les médecins, au sujet du libre choix des médecins.

### La Chaux-de-Fonds

Nos montres en Angleterre.

On sait que les formalités à remplir pour les envois de montres ou boîtes de montres à destination de l'Angleterre sont assez spéciales et que les exportateurs qui ne les connaissent pas exactement s'exposent à des ennuis.

A ce sujet, les messageries Anglo-suissees à Bâle rappellent les prescriptions suivantes, dont la stricte observation évitera aux fabricants maints désagréments.

Pour la douane anglaise, il faut indiquer sur le colis, mais particulièrement sur les déclarations de douane: «To be hall marked» si les montres ou boîtes de montres doivent être contrôlées et «Already hall marked» si elles sont contrôlées.

A défaut de ces indications, la douane anglaise vérifie tout le contenu et ne répond pas du retard ou avarie qui peut se produire.

Pour la douane suisse, il y a lieu de porter à l'encre rouge sur le bulletin d'expédition et déclarations de douane et d'une manière apparente: «Boîtes de montres brutes pour le contrôle anglais à prendre en note par le bureau des douanes suisses de sortie.» avec indication du poids net des boîtes brutes.

A défaut de cette prescription, les boîtes en retour d'Angleterre sont frappées de droits de douane provisoires dont le remboursement occasionne des frais et des ennuis qui peuvent facilement être évités.

### Histoire d'un violon

Le glaive de la Justice — en l'espèce, le Tribunal cantonal — vient de trancher un curieux différend, qui s'était élevé entre deux citoyens de La Chaux-de-Fonds. Voici de quoi il s'agit.

L'une de ces personnes, amateur de musique distingué, désirait faire l'acquisition d'un violon. Non pas un instrument quelconque, sorti de quelque vague manufacture, mais un violon de grande marque, issu des mains expertes d'un luthier de la bonne école.

Au courant de ce projet, un connaisseur en la matière présente à notre musicien, un fort bel instrument, lequel, pour n'avoir pas l'estampille d'un Stradivarius authentique n'en possédait pas moins des papiers attestant la noblesse de ses origines.

L'amateur regarde le violon, le trouve magnifique; il l'essaye aussi, le son lui en paraît divin. Le prix, seul, lui fit faire une légère grimace: c'était, trois mille sept cents francs, à prendre ou à laisser. Et encore, l'affaire ne devait point traîner, car le violon était ardemment convoité par d'autres; nul doute que si on présentait ailleurs cet oiseau rare, il se vendrait plus cher encore. Car il y a des gens qui ne regardent pas à la dépense, malgré qu'on se plaint toujours de la dureté des temps.

Dans ces conditions, l'amateur éclairé n'hésite pas. Il achète le violon de 3 mille 750 fr. Mais il réclame de son vendeur une garantie écrite, certifiant selon toutes les règles admises, l'illustré parenté de ce cher morceau de bois. Un parchemin, dûment signé et paraphé, remis sans la moindre difficulté, tranquillisa ses craintes, plongea son âme dans un océan de félicité. Et les premiers accords tirés du merveilleux instrument furent un chant d'allégresse, à nul autre pareil.

Mais le doute, le doute affreux, le doute rongeur assailli peu après le cerveau de notre concitoyen, le plongea cette fois, dans une incertitude non moins océanique que la félicité de jadis. Si son violon, son fameux violon, construit avec amour par un des premiers luthiers de la vieille Italie, n'était pas authentique. S'il ne s'agissait que d'une imitation, admirable sans doute, mais enfin une ignominieuse imitation. Un violon en toc

qu'on paie 3,750 fr., ça n'est pas précisément pour vous faire plaisir. Il fallait en avoir le cœur net.

Douillettement emballé sur un lit de satin, avec encore toutes sortes de précautions, le violon fut alors envoyé à l'examen chez un expert dont la compétence ne pouvait laisser aucun doute. L'arrêt de cet arbitre fut aussi net qu'un coup d'archet sur le crâne. Le violon était excellent, mais ce n'était pas celui qu'on croyait. Il valait bien mille à douze cents francs, pas un maravédis de plus.

On voit d'ici l'indicible fureur de l'amateur éclairé. Réclamer son argent et rendre le faux chef-d'œuvre devant l'objet constant de ses préoccupations. Mais le vendeur ne l'entendit point de cette oreille. Il contesta la valeur de l'expertise et refusa nettement de transiger. Il ne restait plus à chacun des belligérants, qu'à se précipiter chez un avocat, lequel persuada naturellement à l'un comme à l'autre qu'il était entièrement dans son droit.

On plaida donc. Et on plaida longtemps, car il est de bonne règle dans l'exercice du barreau, que les procès ne soient point trop vite liquidés. Finalement, Thémis fut fixée et déclara péremptoirement que le marché devait être annulé, la marchandise ne répondant pas aux assurances données. En conséquence, le violon sera rendu et l'argent remboursé. Pour autant que ce sera possible, naturellement.

La morale de l'histoire peut se résumer en trois points, ceci dit sans aucune allusion. Primo — Que celui qui a l'intention d'acheter un violon de 3,750 fr. doit le faire expertiser «avant» et non pas «après». Secundo — Qu'il y a encore de l'argent à gagner dans ce monde, puisqu'il a été démontré, au cours des débats, que le vendeur obtenait, lui, l'instrument, pour 2,000 fr., se contentant ainsi d'une modeste commission de 1,750 fr. Tierso. Qu'avant de faire accorder par la justice ce violon litigieux, les deux parties en cause auraient mieux fait de s'entendre à l'amiable, car le procès a dégarni leurs escarcelles respectives, de 7 à 800 fr. de frais de procédure.

C'est tout de même à vous dégouter de faire de la musique. Ch. NICOLET.

### Dépêches du 17 Mars

de l'Agence télégraphique suisse

Prévision du temps pour demain Beau et frais.

#### Le scandale des liquidations

PARIS. — Sur commission rogatoire de M. Albanel, juge d'instruction, le service de la Sûreté a arrêté, hier après-midi, M. Poitel, employé de M. Duez, demeurant 100, boulevard Montparnasse, inculpé de détournements s'élevant à 30,000 francs au préjudice de son patron.

PARIS. — La commission de la réforme judiciaire s'est réunie hier après-midi, au Palais-Bourbon, pour examiner la proposition que M. Reynaud, député de la Charente, a déposée hier et qui a pour but de remplacer les liquidateurs actuels des biens des congrégations, par les directeurs des Domaines.

Il est d'ores et déjà certain que la commission approuve cette proposition, et que d'accord avec le gouvernement elle demandera à la Chambre de la voter le plus rapidement possible.

NICE. — Sur commission rogatoire de M. Albanel, le parquet a opéré une perquisition au domicile de M. Boutin, représentant du généalogiste Coutot. Les recherches effectuées ont permis d'établir qu'un syndicat s'était formé pour l'achat d'un couvent situé dans la région. Plusieurs personnalités du monde judiciaire de la contrée auraient fait partie de ce syndicat.

#### Entre MM. Briand et Combes

PARIS. — Un très vif incident s'est produit hier dans la salle des conférences du Sénat, entre M. Briand d'une part, MM. Combes et Vallé de l'autre.

M. Combes a reproché violemment au président du conseil de n'avoir pas renouvelé à la tribune du Sénat les déclarations qu'il avait faites à la Chambre et dans lesquelles il avait proclamé, concernant l'affaire des liquidations, la solidarité de tous les gardes des sceaux.

«M. Barthou, dans ses explications devant le Sénat, a ajouté M. Vallé, n'a déglagé que M. Monis. Je suis aussi ancien garde des sceaux. Il aurait pu également me mettre hors de cause. Je vais interpellé.»

M. Combes: Nous allons interpellé tout de suite.

M. Briand: Faites ce que vous voudrez. M. Vallé: Parfaitement! et d'ailleurs, je n'admets pas d'être mis en suspicion par un monsieur qui n'est pas républicain et qui a trahi tous les partis.

M. Briand: J'ai la prétention de présider un gouvernement respectable et je n'ai pas l'habitude d'abandonner mes collaborateurs et mes amis.

M. Combes: Vous savez quelle estime profonde j'ai pour votre personne; mais vous ne me forcerez pas à respecter votre garde des sceaux. Et nous interpellons.

L'entretien brisa là. Peu après, M. Briand dépêchait à M. Vallé M. Léon Bourgeois, quelques ministres et un certain nombre de sénateurs, qui essayaient de calmer le sénateur de la Marne.

#### L'incendie de Monte-Carlo

NICE. — Voici des détails sur le terrible incendie qui a éclaté mardi soir à la frontière ouest de la principauté de Monaco, au quartier de Saint-Antoine. En quelques heures un vaste entrepôt de bois, des ateliers, des hangars et deux immeubles ont été la proie des flammes. Par une chance inespérée et grâce à des efforts inouïs, l'usine à gaz de Beausoleil, qui était à quelques mètres de la pointe du foyer d'incendie, a pu être préservée, ce qui a évité une véritable catastrophe.

L'incendie ne tarda pas à prendre des proportions effrayantes. Des entrepôts d'entrepreneurs de travaux publics, ne formèrent bientôt qu'un foyer d'où les flammes s'élevaient à plus de trente mètres de hauteur. Fort heureusement, le vent qui soufflait avec violence poussait les flammes et jetait les flammèches dans la direction opposée à l'usine et c'est à cette circonstance que l'on doit la préservation de cette usine.

L'école de filles du Cap-d'Ail et les premiers bâtiments de l'usine à gaz furent longtemps en danger. Il fallut une lutte incessante pour les préserver. Toute la nuit, des pompiers noyèrent les décombres, d'où le feu menaçait à chaque instant de se raviver. Aujourd'hui, les ruines encore fumantes offrent un spectacle lamentable.

Il est difficile de donner le chiffre des dégâts. On estime cependant les pertes subies par les victimes de ce sinistre à plus de cinq cent mille francs.

#### Les funérailles de Karl Lueger

VIENNE. — La capitale autrichienne n'a jamais vu, sauf les funérailles de souverains, une pompe de deuil telle que celle qui s'est déroulée, lundi, de l'hôtel de ville à la cathédrale et de Saint-Etienne au cimetière. Les funérailles de Karl Lueger ont été celles d'un roi non couronné, auxquelles ont pris part l'empereur et toute la famille impériale.

La veille jusque vers le soir, une foule qu'on peut évaluer à 70,000 personnes avait encore défilé devant le corps exposé dans la grande salle de l'hôtel de ville. Dès lundi matin, toutes les rues que devait suivre le cortège étaient envahies par la population que contenaient à grand-peine des cordons de troupes. Des centaines et des milliers de curieux qui n'avaient pu trouver place ailleurs couvraient les toits des grands édifices qui se succèdent sur le Ring le Burgtheater, les musées, l'opéra impérial.

L'empereur François-Joseph attendait le cortège à la cathédrale Saint-Etienne, dans laquelle se trouvaient également les archiducs, les archiduchesses, les représentants de plusieurs souverains étrangers, le corps diplomatique, les ministres d'Autriche, les membres du ministère commun et les hauts dignitaires de l'empire. La cérémonie finie à la cathédrale, l'empereur est rentré à Schönbrunn. Le cortège s'est ensuite rendu au cimetière, où plusieurs discours ont été prononcés.

#### L'empoisonneur de Vienne

VIENNE. — Le premier-lieutenant Hofrichter a cherché ces derniers jours à se procurer de la jusquiame, non pas probablement dans l'intention de se donner la mort, mais plutôt pour provoquer des désordres cérébraux de nature à donner des inquiétudes sur son état mental et pour arriver ainsi à être mis en observation. Il a été aidé dans cette tentative par un nommé Profoss, arrêté il y a quelque temps, lequel avait déjà favorisé la contrebande épistolaire de l'accusé. La sœur de Profoss a été arrêtée comme complice dans l'expédition des lettres. Le premier lieutenant Hofrichter vient d'avouer ses relations avec Profoss ainsi que sa correspondance clandestine. Les originaux de toutes les lettres qu'il a réussi à faire sortir de la prison ont été mis par les destinataires à la disposition des autorités.

#### Politique commerciale

VIENNE. — Dans la séance d'hier de la Chambre des députés, M. Weisskirchner, ministre du commerce, a répondu aux interpellations concernant la politique commerciale de l'Autriche. Il a fait allusion aux importantes augmentations des droits de douane, qui ont été votées par la Chambre des députés de France et qui frappent les articles exportés par l'industrie autrichienne.

Il a dit que si le Sénat accepte ces augmentations, on sera obligé d'entamer des négociations avec le gouvernement français, en vue de la conclusion d'un nouveau traité de commerce, parce que, sans cela, il se produirait dans les relations commerciales entre l'Autriche et la France, une modification dont le premier de ces pays subirait seul les conséquences désavantageuses.

#### Démonstration dans la rue

SOFIA. — Hier après-midi, à l'issue d'un meeting organisé par les étudiants pour protester contre les événements de Routholock, meeting auquel avaient participé plusieurs milliers de personnes, il s'est produit une manifestation anti-militariste. La foule a traversé la ville pour se rendre devant le palais royal où elle a été dispersée par la police et la troupe. Il n'y a pas eu toutefois de blessure grave. Le soir, les démonstrations ont recommencé; il s'est produit des collisions et cours desquelles de nombreuses personnes ont été blessées. Les rues principales sont barrées par la police. Les manifestants réclament la démission du cabinet.

#### A propos de l'Ouenza

BONE. — Une nouvelle manifestation a eu lieu mercredi soir à propos de l'Ouenza. Les manifestants, précédés des conseillers généraux et municipaux, ont parcouru les diverses rues de la ville. Le cortège s'est arrêté devant la sous-préfecture, où les conseillers généraux ont harangué la foule, lui recommandant de continuer les manifestations avec dignité. Un groupe s'est rendu devant le domicile du maire pour demander sa démission. Les troupes étaient consignées; elles n'ont pas eu à intervenir.

#### Sur les voies ferrées

NEW-YORK. — Une grève de chauffeurs de presque toutes les lignes de chemins de fer de l'Ouest a été proclamée.

Tous les membres du syndicat, de Chicago à la côte du Pacifique, recevront des instructions par télégramme. On affirme que 25,000 chauffeurs syndiqués se mettront en grève.

Cette grève affecterait les quarante-sept lignes qui desservent les régions de l'ouest, du nord-ouest et du sud-ouest de Chicago et qui représentent plus de 240,000 kilomètres de voie ferrée.

Les points en litige comprennent entre autres une augmentation de salaires et la possibilité pour les chauffeurs de devenir mécaniciens. Le secrétaire de la Fédération des mécaniciens déclare que ces derniers ne se mettront pas en grève.

### Faits divers

#### Compte rendu officiel.

Le lendemain d'un grand discours à la Chambre, prononcé par un parlementaire des plus en vue, le rédacteur en chef du «Journal officiel» appelle le sténographe chargé du compte-rendu «in-extenso».

— Dites donc, Monsieur Scribe, où en êtes-vous de votre compte rendu? Dépêchez-vous nous sommes en retard pour mettre sous presse.

Scribe. — Monsieur le rédacteur, il y a, dans le corps du discours, une phrase qu'il m'est impossible de déchiffrer.

Le rédacteur. — Qu'à cela ne tienne, mettez simplement: «Applaudissements répétés sur tous les bancs».

Et l'on put lire, dans l'«Officiel», le lendemain:

«Messieurs, je n'ai plus que quelques mots à dire (Applaudissements répétés sur tous les bancs)».

#### L'invention du papier buvard.

Peu de personnes savent comment fut inventé le papier buvard qui, en peu de temps devait supplanter le sable en usage depuis des siècles. Comme souvent, en d'autres circonstances, le hasard joue ici un rôle prédominant.

C'est dans le comté de Berkshire, en Angleterre, que fut confectionné le premier papier à sécher l'encre, et cela grâce à la négligence d'un ouvrier. Cet ouvrier oublia un jour de mettre dans la masse, devant devenir du papier ordinaire, la quantité de colle nécessaire. Furieux, le patron congédia l'ouvrier inattentif.

Or, à quelque temps de là, le même patron constata avec surprise — et encore par hasard — que le papier confectionné sans colle avait le don d'absorber l'encre sans l'étendre. Une idée jaillit alors dans sa cervelle: pourquoi ne pas jeter sur le marché le nouveau produit bien plus pratique à l'usage que le sable? Aussitôt dit que fait. Si bien que l'heureux fabricant ne fit plus que du papier buvard, ce qui le conduisit bientôt à la fortune.

L'ouvrier, comme de juste, resta dans la misère.

### Au Stand

DIMANCHE 20 MARS 1910. à 8 1/2 h. du soir,

### CONCERT

donné par le 5025

Zither-Club «L'Eden».

Soirée familière.

**VIN DE VIAL**

QUINA  
SUC de VIANDE  
LACTO-  
PHOSPHATE  
de CHAUX

Aliment  
Physiologique  
complet  
dont l'emploi est  
INDISPENSABLE  
aux  
ANÉMIÉS  
Convalescents  
FEMMES  
ENFANTS  
et  
Vieillards

VIAL FRÈRES, PH<sup>o</sup> LYON, 36, Place Bellecour  
ET DANS TOUTES les PHARMACIES de SUISSE.

Imp. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds.



# ENCHERES PUBLIQUES

Le Vendredi 18 Mars 1910, dès 1 1/2 heure de l'après-midi, il sera vendu à la Halle aux enchères, Place Jaquet-Droz, en ce lieu :

1 buffet de service bois dur, 1 armoire à glace, des secrétaires, canapés, divans moquette, lavabos avec glaces, 2 lits jumaux, avec matelas et literie, tables de nuit, à ouvrages, à coulis, tables rondes et carrées, chaises cannées, régulateurs, glaces, tableaux, plusieurs jeux grands rideaux blancs, stores intérieurs, milieu de salon, lampes colonne, des machines à coudre, dont 1 pour cordonnier, 1 bicyclette, 2 tours à décoller les plateaux, 600 bouteilles vides, 1 lot de mercerie, tabliers, camisoles, chemises, caleçons, et d'autres objets trop longs à détailler.

Encore 40 caissons de cigares Coquetas et Eldorado extra.

Les enchères auront lieu au comptant et conformément aux dispositions de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite. H-10295-C 5034

Office des Poursuites.

## Perroquet

A vendre un perroquet rose et une grande volière pouvant contenir plus de cent oiseaux. — S'adresser à M. Chs Dubois, rue Général-Dufour 4. 4991

## Pension

A remettre, pour cause de santé, une pension avec une grande et belle clientèle dans un beau quartier de Bienne et au centre des affaires. 5032 Adresser les offres par écrit sous chiffres M. N. 5002, au bureau de l'IMPARTIAL.

## Violoniste

L'Orchestre l'Ondina, demande un violoniste. — S'adresser chez M. J. Varetta, rue des Granges 14, dès 7 heures du soir. 4589

## PIVOTEUR

est demandé par fabrique d'horlogerie soignée, pour logements et pivotages sur carton. — Adresser offres par écrit sous chiffres T 1019 J, à Haasenstein & Vogler, St-Imier. 4789

## Graveur

On demande un graveur connaissant le dessin, pouvant diriger un atelier et au besoin faire la clientèle; personne convenant pourrait être intéressée. — S'adresser sous chiffres B. A. 4766, au bureau de l'IMPARTIAL. 4766

## Avis aux Graveurs

A vendre un atelier pouvant occuper un personnel de 12 à 15 ouvriers. Conditions de paiement favorables à personnes sérieuses. — S'adresser sous chiffres X. F. 4765, au bureau de l'IMPARTIAL. 4765

## Motocyclette

A vendre une bonne motocyclette, force 2 1/2 HP. Prix 280 fr. Plus une bicyclette de dame. Prix 40 fr. 4762 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

## - Boulanger -

A vendre, faute d'emploi, en bloc ou séparément, matériel de boulangerie, consistant en : Pétrin, arche à farine, étouffoir, wagonnet, etc., etc.; le tout en très bon état. — S'adresser Boulangerie Henri Kaderli, 112, rue Léopold-Robert. 4553

## Horloger-Retoucheur

est demandé pour entrer au plus vite par la Fabrique 4567

KURTH frères, Granges.

On demande de suite ou pour le 1er avril, un

## commis-vendeur

ayant fait son apprentissage dans un magasin de Tissus-Confections. La connaissance de l'allemand et du français est exigée, doit aussi savoir décorer. — Adresser offres sous chiffres X-1050-J, à Haasenstein & Vogler, Saint-Imier.

## Cuisinière

L'Hospice des Vieillards du Locle, demande une cuisinière pour le 1er avril. — Adresser les offres à la Direction de l'Hospice. 4561

## Porcherie

A remettre une belle grande porcherie. — S'adresser à la Laiterie Brunner, rue Neuve 14. 4585

# Banque Cantonale de Berne

Succursales à : St-Imier, Bienne, Berthoud, Thoun, Langenthal, Porrentruy, Moutier, Interlaken. — Agences à : Delémont, Tramelan.

La Banque ouvre

## des crédits en compte-courant

garantis par hypothèques, nantissement de titres ou cautionnement

Elle fait des

## avances à 3 ou 6 mois contre obligations et billets de change

H-1738-Y garantis par cautionnement ou nantissement 4070

### L'ETUDE

## H. Lehmann & A. Jeanneret

Avocats et Notaires et H-10290-C 5038

## A. Béguelin, avocat

sera transférée dès le 21 Mars 1910

## 48, Rue Léopold-Robert, 1er étage

anciens bureaux de la S. A. Clairmont Watch Co.

Rue Léopold Robert 4 4888 vis-à-vis l'Hôtel Judiciaire



Robes brodées — Broderies — Dentelles  
Ganterie, Mouchoirs, Pochettes, Mercerie

## Aujourd'hui, demain et après-demain

Réclamez!!! en achetant votre journal, les

## MAGNIFIQUES PRIMES

utiles et instructives offertes à tous les lecteurs

Ire PRIME

IIme PRIME

Grande carte murale de l'EUROPE Centrale  
Format 97x105. — Papier simili-japon.  
Tirage en 6 couleurs.  
Prix exceptionnel : 0 fr. 60 c.

Grande carte murale de FRANCE par Départements  
Format 97x105. — Papier simili-japon.  
Tirage en 6 couleurs.  
Prix exceptionnel : 0 fr. 60 c.

Pendant 8 Jours seulement ces superbes cartes d'une valeur réelle de 5 francs pièce seront délivrées (vernies et non pliées) à tous les acheteurs pour le prix exceptionnel de 0.60 cent. la carte. Il ne peut être délivré plus de 2 cartes à chaque acheteur. Pour bénéficier de ces Primes s'adresser chez votre marchand de journaux.

Etude de CHARLES BARBIER et ALPHONSE BLANC notaires

L'Etude est transférée

## ALPHONSE BLANC Léopold-Robert 41

Notaire Successeur

4988 H-10284-C

## Poissons de mer

Grand arrivage de poissons de mer. — Nourriture populaire par excellence

Vendredi, sur la Place de l'Ouest

Samedi, sur la Place du Marché.

Cabillaud, Aigrefins, Merlans, Raies

5040 Se recommande chaleureusement, Mme A. Daniel, Collège 81.

Echange Une bonne famille de Berne cherche à placer un garçon de 18 ans dans une honorable famille de la Suisse Française. La fréquentation de l'école est exigée. On recevrait en échange dans les mêmes conditions un garçon du même âge. — S'adr. à Mme Bigler, Wiesenstrasse, Berne. 4870

Horloger expérimenté, connaissant toutes les parties de la montre soignée, demande de l'ouvrage à faire à domicile. Certificats et références à disposition. — Adresser offres par écrit, sous chiffres H. P. 4779, au bureau de l'IMPARTIAL. 4779

Commis. Pour le 1<sup>er</sup> Mai, une jeune fille de 14 ans cherche place comme commis ou dans un magasin. — S'adresser par écrit, sous chiffre P. B. 4763, au bureau de l'IMPARTIAL. 4763

Jeune garçon. Un bon agriculteur du Val-de-Ruz, demande un jeune garçon de 14 à 16 ans, fort et robuste, aimant les travaux de la campagne. — S'adresser rue de la Serre 91, au pigeon. 4780

Servante pour café-restaurant. — On demande une bonne servante sachant très bien cuire. — S'adresser à M. Jules Etienne-Jacot, rue Jaquet-Droz 12-a 4833

Couturière. On demande une très bonne ouvrière couturière, sachant faire les jaquettes. 4784 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Cadrans métal. On demande de suite plusieurs jeunes filles, ayant travaillé sur la partie, à défaut jeunes filles à mettre au courant. — S'adr. à MM. H. Girard et Imber, rue du Temple Allemand 137 (Succès). 4799

Polisseuses. Deux bonnes polisseuses de cuvettes métal, imitation or, peuvent entrer à volonté, à l'atelier rue du Doubs 23. 4790

Chef-Sertisseur à la machine, très expérimenté, trouverait place bien rétribuée et d'avenir. Inutile de faire offres, si on ne connaît pas la partie à fond. — Adresser offres sous initiales A. B. C., Grande Poste restante. 4874

Acheveur habile, connaissant sa partie à fond pour savonnettes or et argent spécialement, est prié de faire offres. Place stable et bien rétribuée. Adresser sous initiales A. B. C., Grande Poste restante. 4878

Jeunes filles au courant de tous les travaux d'ébauches, sont demandées par Fabrique d'horlogerie de la place. 4876 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune fille. On demande, pour fin avril, une fille robuste à qui l'on apprendrait la cuisine. — S'adresser rue Numa-Droz 90, au 1<sup>er</sup> étage. 4852

Servante. On demande de suite une servante honnête, connaissant tous les travaux du ménage et aimant les enfants. Bons gages. — S'adresser à Mme Julien Weibel-Méroz, à St-Imier. 4850

Jeune fille. On demande une jeune fille de 15 à 16 ans, pour garder un enfant de 3 ans et aider aux travaux du ménage. 4867 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune garçon. On demande pour aider à la campagne, dans le canton de Berne, un jeune garçon libéré ou non des écoles. — S'adresser rue Combe Grieurin 23. 4865

Remonteur! On demande un bon remonteur pour pièces cylindre 15 lignes. 4862 S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune homme honnête et actif est demandé pour aider dans un magasin. Bons gages. Entrée fin mars. — S'adresser au Magasin de cigares « Au Tunisien », rue Léopold-Robert 45. 4858

Doreuse. On demande une bonne ouvrière doreuse, sachant faire les roues. — S'adresser rue du Premier-Mars 12-b, au rez-de-chaussée. 4846

Jeune fille. (Val-de-Travers) une jeune fille propre et active, connaissant tous les travaux d'un ménage soigné. — Se présenter chez M. Zwanlen-Sandoz, rue de la Côte 9 4402

Tailleuses. Une assujettie et une apprentie sont demandées, p. entrer de suite. — S'adresser chez Mme Bichsel-Oppliger, rue du 1<sup>er</sup> mars 10. 4564

Jeune fille. On cherche une bonne fille, pour aider au ménage et servir au café. — S'adresser chez Mme Beck-Debrot, Place d'Armes 1. 4547

Comptable. Jeune homme connaissant les deux langues, tenue des livres et machine à écrire est demandé de suite dans bureau de la place. — Adresser les offres par écrit, sous chiffres 4551, au bureau de l'IMPARTIAL. 4551

Mécanicien. On demande, mécanicien pour des journées ou des heures; connaissance de la trempe et en fonçages désirés. — S'adresser rue du Progrès 81a. 4637

On demande sommière, cuisinière, bonne à tout faire pour bonne famille, femme de chambre, jardinier, manœuvres, cocher, domestique, bon vacher, casseroier; on s'inscrit pour la saison. — S'adresser rue de la Serre 16, au bureau de placement. 4634

Jeune fille est demandée entre les heures d'école pour faire les commissions. — S'adresser rue du Nord 129, au 1<sup>er</sup> étage à droite. 4583

Jeune garçon. On demande un jeune garçon de 14 à 16 ans, pour aider aux travaux de la campagne. — S'adresser à M. Ch. COLOMB, au Bas-Monsieur. 4604

Colimaçons. On demande une bonne ouvrière pour les colimaçons; à défaut une jeune fille que l'on mettrait au courant de la partie. — S'adresser chez M. Hofer-Cornu, rue des Régions 11. 4633

Jeune fille. On demande une jeune fille pour une petite partie de l'horlogerie. Rétribution de suite. 4632 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Fonds. On demande une dame connaissant le replaquage de fonds, pour quelques heures par jour. 4611 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Femme de chambre munie de bonnes références, sachant bien coudre et repasser, trouverait bonne place de suite; à défaut une personne pour faire quelques heures chaque matin. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 4643

Emalleur. On demande de suite un bon ouvrier émailleur. — S'adresser à M. A. Beyerle-Favre, fabrique de cadrans, au Chalet d'Aire, près Genève. 4801

Progrès 5, au rez-de-chaussée à gauche, une jolie petite chambre non meublée est à remettre à une personne de toute moralité. Prix modique. 4605

Chambre. A louer, tout près de la Gare, une belle chambre meublée, exposée au soleil, à une personne de moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue de la Serre 98, au 1<sup>er</sup> étage. 3893

Logement. Pour cas imprévu, à louer pour le 15 avril prochain un petit logement de 2 chambres. — S'adr. chez M. Fidin, rue Léopold Robert 140. 4863

Charpentier-menuisier. On offre gratuitement un beau local à ouvrier sérieux, en échange de quelques travaux d'entretien d'une villa. Chauffage compris. Gaz, eau, électricité. — S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 4796

Appartement. A louer pour cas imprévu et pour le 30 avril 1910, un bel appartement de 3 pièces, situé au centre des affaires. Belles dépendances, cour et lessiverie. — S'adresser rue de la Serre 49, au 3<sup>me</sup> étage, à droite. 4121

A louer rue des Terreaux 11, un beau logement de 2 pièces, cuisine et dépendances, prix 35 fr. par mois. Un pigeon de 3 pièces, cuisine et dépendances, prix 30 fr. par mois. Les deux au soleil. — S'adresser chez M. Collay, rue des Terreaux 15. 348

A louer rue du Collège 4, un beau logement de 2 pièces; rue du Collège 22, un logement de 2 pièces. — S'adresser à Mme Schmidiger, rue de la Balance 12, ou à M. Ch. Sculnegger, rue de la Tuilerie 32. 3556

Appartement. A louer pour le 30 avril, un beau grand logement de 3 ou 4 pièces, toutes à deux fenêtres, au soleil, dans quartier des fabriques, en parfait état. — S'adresser à M. Pécaut-Michaud, rue Numa-Droz 144. 3689

Appartements. A louer de suite ou pour le 30 avril 1910, Jaquet-Droz 13, 1<sup>er</sup> étage de 4 pièces, Place d'Armes 1 et 1 bis, de 3 pièces, bout de corridor et dépendances, moderne, lessiverie et séchoir; prix 40 à 55 fr. par mois. — Progrès 67, Pignon de 1 pièce et cuisine. — S'adresser à M. Th. Scher, rue du Versoix 3, au magasin 3921

Atelier. A louer de suite ou pour époux que à convenir, un bel atelier très bien éclairé, chauffage central, établis posés. Convientrait pour n'importe quel métier. Prix très modéré. Appartement suivant désir. 4051 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Armoire à glace très peu usagée cédée à bas prix, ainsi qu'un divan et un vertifok. — S'adresser rue Léopold-Robert 68, au rez-de-chaussée. 3881

Poussette usagée Calèche à 4 roues en très bon état est à vendre. — S'adresser à M. Wilhelm Rodé, rue Léopold-Robert 7. 4645

A vendre 2 poussettes, à 3 et 4 roues. — S'adresser rue du Rocher 5. 4661

A vendre 1 burin-fixe avec roue, 1 perceuse, 2 tapis coco. — S'adresser rue de l'Est 6, au rez-de-chaussée à gauche. 4703

A vendre des potagers à grille n° 11. — S'adresser chez M. Louis Moccand, serrurier, rue du Progrès 99a. 4700

A vendre un petit char à pont, à bras très léger, 3 belles volières. — S'adresser rue du Puits 5, au rez-de-chaussée, à droite. 4677

A vendre faute de place 1 table, 1 buffet à deux portes en bois dur, 1 banque de magasin avec grillage, 1 lavabo avec marbre (à l'état de neuf) 1 canapé lit, layette pour fournaitures, 2 layettes pour horlogers, un «mannequin»; Le tout à très bas prix. — S'adresser rue Léopold Robert 61, au 1<sup>er</sup> étage à droite. 4682

Canaris à vendre. — S'adresser rue A.-M.-Piaget 67, au rez-de-chaussée, à gauche. 4726

A vendre 1 coq Orpington, du mois juillet 1909, plus quelques jeunes poules. — S'adr. rue de la Ronde 9, au rez-de-chaussée. 4745

A vendre ou à échanger une belle poussette à 4 roues, très bien conservée, contre une charrette anglaise ou une poussette à trois roues. — S'adresser Rue des 22 Cantons 40, au 2<sup>me</sup> étage, (au dessus du Stand). 4476

Occasion magnifique! Lit à fronton complet, crin animal, 205 fr.; magnifique secrétaire marqueterie à fronton, 160 fr.; armoire à glace, biseauté, 160 fr.; joli divan moquette, 85 fr.; lavabo avec glace biseauté, 145 fr.; meubles garantis sur facture. Plus, immense choix de meubles usagés, potager à bois et à gaz, machines à coudre «Singer», dernier modèle, tableaux, glaces, régulateurs, poussettes. Très bas prix. 4693 S'adresser rue du Progrès 17, au rez-de-chaussée.

A vendre une machine à graver automatique, doubles plateaux, modèle Lienhardt 1907. — S'adresser Etablissement Métallurgique, rue de la Serre n° 40. 3014

A vendre plusieurs paires de beaux lapins argentés, riches, pour la reproduction. — S'adresser rue du Nord 209, (Succès). 4357

A vendre faute de place, un grand lit plqué, matelas crin animal, ainsi qu'une grande table ronde à un pied. — S'adr. rue Numa-Droz 102, au 2<sup>me</sup> étage, à droite. 4837

A vendre une grande vitrine avec buffet pour magasin. — S'adresser rue des Terreaux 8, au 1<sup>er</sup> étage. 4754

Accordéon. A vendre un accordéon (Hercule) tout neuf. Présent. — S'adresser chez M. E. Robert, rue du Pont 8, au 1<sup>er</sup> étage. 4956

Escaleur tournant en fer, complet, et main-courante, hauteur 320 cm., diamètre total 120 cm., à vendre d'occasion. — S'adresser au Magasin du Progrès. 3963

A vendre de magnifiques jeunes chiens race croisée St Bernard, âgés de 2 1/2 mois. Prix fr. 15 par tête. — S'adr. à M. Louis Bonnet, à Pesceux. 4000



# MODISTE

Une jeune fille ayant fait un bon apprentissage trouverait place stable dans un grand magasin de modes. — S'adresser « Au Bonheur des Dames », Bienne. H-500-U 5017

## A louer

pour tout de suite  
Rue de l'Hôtel-de-Ville 1  
un logement de 4 pièces, cuisine et dépendances, situé au 3<sup>e</sup> étage. S'adresser au Bureau de la Brasserie de la Comète. H-7449-C 5018

## Pensionnaire

Famille honorable du Canton de Berne prendrait en pension un garçon désirant apprendre l'allemand. Les meilleurs soins sont assurés. Occasion de fréquenter de bonnes écoles primaires ou secondaires. Prix de pension, fr. 55 par mois. Références. — S'adresser Boulangerie Hans Grogg, Langenthal. 5037

## A vendre d'occasion

Machine à Ecrire  
peu usagée. Garantie. — S'adresser Dactyl. Office, rue du Nord 3. 5024

## Postillon

On demande pour le 1<sup>er</sup> avril un jeune homme, célibataire, connaissant parfaitement la conduite et les soins des chevaux pour un service postal. Certificats sont exigés. 5013  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Qui louerait, 2 à 3 fois par semaine, un cheval de selle. — Offres sous chiffres O P 5063, au bureau de l'IMPARTIAL. 5063

Enfs à couvrir, de poules Orpington fauves, de premier choix. — S'adresser à M. Veuve, rue des Combettes 15 (Bel-Air). 5031

Placiers. On demande des placiers dans toutes les régions pour un article breveté. — Adresser offres Case postale 39. 5046

A LOUER, au centre de la Ville pour tout de suite ou époque à convenir, un logement de 3 chambres, cuisine et dépendances. H-10297-c 5036  
Un logement de 6 chambres, avec alcôve et bout de corridor fermé, cuisine et dépendances.

Un logement au second étage, de 5 chambres, corridor, cuisine et dépendances. Tout le confort moderne; chauffage central, etc. Entièrement remis à neuf. S'adresser Etude BERSOT, notaire, 4, rue Léopold-Robert, Ville. 5035

A LOUER pour tout de suite ou époque à convenir : Logements de 2 et 3 pièces, avec cuisine et dépendances.

Hôtel-de-Ville 47. 2 logements de 3 pièces, cuisine et dépendances. Situation au soleil. Loyers fr. 35. — et fr. 31. — par mois. H-10296-c

A louer, dès maintenant ou pour époque à convenir, rue Léopold-Robert, à proximité de la Gare et des fabriques, plusieurs beaux appartements de 3 chambres, cuisine et dépendances. — Belle situation au soleil. Vue imprenable. — Prix modique (Fr. 40. — à 45. —). 5035

### Pour le 30 Avril 1910

Progrès 11. (Vis-à-vis du Temple allemand) pignon de 4 chambres, cuisine et dépendances. — Loyer mensuel Fr. 37.50.

Pour visiter ces appartements, s'adresser en l'Etude BERSOT, notaire, rue Léopold-Robert n° 4, à La Chaux-de-Fonds.

Broderie fine. Mme C. Girard-Rossé. Rue du Crêt 18. Plumetis, Anglaise, Madère. — Réparations de broderies et de dentelles de prix. — Initiales brodées pour chemises ou mouchoirs, depuis 15 ct. les 2 init. — Pour serviettes, taies, etc., depuis 25 cts. — Travail soigné. — Grand choix de dessins piqués. — Encore à décalquer à 70 ct. le flacon. — Monogrammes décalqués pour manteaux. 4907

Echappements ancre 11 lignes. — Planeteurs d'échappements ancre 11 lignes, fournissant tout, sont priés de donner leurs adresses et prix pour grandes séries. — Ecrire sous chiffres A. B. 4758, au bureau de l'IMPARTIAL. 4758

Demoiselle de magasin. Jeune fille sérieuse, honnête, de toute confiance, très au courant de la vente, cherche place stable, pour le 1<sup>er</sup> ou 15 avril, dans bon magasin de la localité. Certificats à disposition. — S'adresser par écrit, sous chiffres C. H. 5014, au bureau de l'IMPARTIAL. 5014

Dame honnête demande à diriger petit emploi, occupation de ménage ou de couture. 4411  
A la même adresse, à louer une chambre exposée au soleil, à dame honnête et travaillant dehors. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

Pour bureaux Une personne de toute confiance, disposerait de quelques heures le soir pour faire des bureaux. — S'adresser, de 9 h. à midi, Doubs 93, rez-de-chaussée, à droite. 3913

Remonteur. Ouvrier expérimenté, de bonne conduite et de toute confiance, demande place dans bonne maison. Bonnes références à disposition. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 5047

Apprenti-Commis. Jeune garçon ayant déjà fait six mois d'apprentissage demande place. Excellent certificats. — S'adresser rue du Temple Allemand 11, au rez de chaussée. 4802

Journalière de toute confiance se recommande pour des lessives, écurages, cirages, etc.; à défaut pour faire un ménage. — S'adresser rue du Manège 21, au 5<sup>e</sup> étage. 4978

Echappements. Jeune homme, ayant fait 2 ans d'apprentissage sur l'échappement, et ayant obtenu le meilleur résultat, cherche place pour le 1<sup>er</sup> avril. — S'adresser à M. Ernest Marchand-Veuve, Sonvilier. 5009

Sommelière parlant l'allemand et le français, connaissant bien le service, demande place dans grande brasserie ou hôtel. — S'adresser par écrit sous chiffres F. R. 4996, au bureau de l'IMPARTIAL. 4996

Ouvriers horlogers pour toutes les parties de la montre sont demandés. — Inutile de faire offres si on n'est pas régulier au travail et très capables. — Faire offres sous chiffres A. R. 4437, au bureau de l'IMPARTIAL. 4437

Commissionnaire. On demande de suite une jeune personne pour faire quelques commissions et aider à l'atelier. — S'adresser chez Mlle Schindler, rue Numa-Droz 34-A. 5042

Rhabilleur. On demande pour Montréal un bon rhabilleur connaissant bien la montre et la pendule. — S'adresser par écrit à M. Paul Jeannerichard, rue Numa-Droz 29. 4568

Apprentie de Magasin. On demande de suite ou époque à convenir, dans librairie de la ville, jeune fille intelligente, de 14 à 16 ans, bien recommandée. — Adresser les offres par écrit sous initiales M. G. 4512, au bureau de l'IMPARTIAL. 4512

Règleuses. De bonnes règleuses Bre-guet seraient engagées de suite par Fabrique d'Horlogerie de la place. Preuves de capacités exigées. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 4791

Remonteur. Fabrique d'horlogerie offre place à bon remonteur ancre, bien au courant de sa partie. — Adresser offres Case 282. H-7432-C 4804

Cadran. On demande une bonne décalqueuse sur cadran métal, ainsi qu'une jeune fille pour travaux d'atelier. — S'adresser rue du Progrès 73. 4827

Acheveur. On demande un acheveur d'échappements et un pivoteur pour pièces 10 et 11 lignes ancre, genre soigné. — S'adresser à MM. Haas, Neveux & Cie, rue du Parc 137. 4891

On demande apprentie lingère, un bon jardinier, un limonadier, 2 bons domestiques, un jeune homme sachant traire, pour hôtel garçon d'office, un vacher, plusieurs bonnes à tout faire. — S'adresser rue de la Serre 16, au Bureau de placement. 4973

Employée. On demande pour un bureau de la ville une jeune fille comme employée, laquelle devrait, outre les écritures, aider à d'autres travaux faciles. Bons gages si la personne convient. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 4992

Apprentie. Pour tout de suite ou époque à convenir, on demande une jeune fille comme apprentie polisseuse de boîtes or. — S'adresser rue du Soleil 9, au 2<sup>e</sup> étage. 4998

Cadran. De bonnes pailonneuses et une bonne décalqueuse peuvent entrer de suite ou dans la quinzaine à la Fabrique de cadran Alb. Pellaton, rue A.-M.-Piaget 32. 4999

Filles. Deux jeunes filles sont demandées par industriel forain. — S'adresser à M. Diehl, Place du Gaz, 3<sup>e</sup>me baraque à droite. 4982

Commis. Jeune homme, correspondant parfaitement en allemand et en français, connaissant la fabrication et les travaux de bureau, serait engagé dans bon comptoir de la ville pour courant avril. — Adresser offres avec présentations, en allemand et en français, sous chiffres J. 7460 C, à Haenstein et Vogler, Ville. Discretion absolue. 4980

Guillocheur. Bon guillocheur est demandé à l'atelier Nussbaum & von Gunten, rue du Progrès 129. Place stable. 5053

Jeune fille. On demande pour un ménage soigné de deux personnes, une jeune fille de toute moralité. — S'adresser à Mme Rebmman, rue du Parc 10. 5052

Jeune fille active et de toute moralité est demandée pour une bonne partie de l'horlogerie; rétribution de suite. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5056

Emboîteur après dorure pour pièces soignées est demandé par Fabrique d'Horlogerie de la place. 5059  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Apprentie. On demande une apprentie modiste. — S'adresser chez Mme Balmer-Favre, rue de la Cure 3, au 1<sup>er</sup> étage. 5030

Bonne. On demande de suite dans un petit ménage soigné, une bonne de confiance. — S'adresser le soir, chez Mme Girard fils, rue du Signal 10. 5029

Demoiselle de magasin. On demande de suite une demoiselle de magasin, bien au courant de la vente et présentant bien. 5028  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Tailleuses. On demande de suite de bonnes ouvrières tailleuses. Adresser les offres sous initiales B C D 5043, au bureau de l'IMPARTIAL. 5043

Demoiselle de magasin trouverait place dans bonne maison de mercerie, passementerie et nouveautés. — Adresser offres avec références, par écrit sous chiffres B. O. 4709, au bureau de l'IMPARTIAL. 4709

Commissionnaire. On demande un jeune garçon, libéré des écoles, pour faire les commissions et travaux d'atelier. — S'adresser rue des Sorbiers 13, au 2<sup>e</sup> étage. 5019

Appartement. Pour cas imprévu, à louer pour le 30 avril, beau logement au soleil, 3 chambres à 2 fenêtres, bout de corridor éclairé, cuisine, gaz installé, lessiverie. — S'adresser rue Numa Droz 102, au 1<sup>er</sup> étage, à droite. 3931

Chambre. A louer pour fin mars, une chambre meublée, à 2 lits. S'adresser chez M. Jacques Weill-Bloch, rue de la Ronde 24, au 1<sup>er</sup> étage. 4522

Renan. A louer pour le 30 avril, deux beaux logements de 3 pièces, cuisine et dépendances, eau et gaz installés. — S'adresser à M. Emile Perregaux, à Renan. 4613

Chambre meublée, à louer à monsieur de toute moralité et travaillant dehors. — S'adr. rue de la Paix 83, au 2<sup>e</sup> étage à droite. 4749

Rez-de-chaussée. 3 pièces et dépendances, 40 fr. par mois. 2 pièces, 27 fr. Gaz, jardin, lessiverie. — S'adresser Place d'Armes, 4211

Pignon. 2 pièces, 27 fr. Gaz, jardin, lessiverie. — S'adresser Place d'Armes, 4211

A louer près du nouvel Hôtel-des-Postes, pour le 30 avril 1910, premier étage de 4 pièces, balcon, cuisine, belles dépendances, lessiverie et cour. — S'adresser rue du Parc 78. 18888

A louer pour le 30 avril, dans maison d'ordre, appartement de 3 pièces, corridor, cour et jardin. Prix modéré. S'adresser rue du Crêt 8, au 2<sup>e</sup> étage, à droite. 115

Fleurs 34. Beaux appartements de trois chambres, alcôve, chambre de bains, balcon, cuisine et dépendances, lessiverie. S'adresser rue des Fleurs 34, au 2<sup>e</sup> étage à gauche. 4855

Pignon. A louer un petit pignon à une chambre et d'une cuisine, bien exposé au soleil. — S'adresser rue du Collège 8, au 2<sup>e</sup> étage. 4468

Renan. A louer de suite ou époque à convenir, 2 beaux logements de 3 chambres et cuisine. Eau et gaz. Lessiverie. Prix modique. — S'adresser Charcuterie Béguin-Jacot, rue Numa-Droz 9. 4972

A louer de suite ou époque à convenir, 1<sup>er</sup> étage de 2 pièces, cuisine et dépendances, le tout au soleil, quartier de la Charrière. Prix modéré. — S'adresser rue du Collège 15, au magasin. 4974

A louer pour le 31 octobre, dans une petite maison d'ordre, un beau 1<sup>er</sup> étage moderne, bien situé au soleil, avec lessiverie, cour, etc. — S'adresser à M. J. Wyser, rue du Rocher 20. 5011

Chambre. A louer de suite une belle chambre non meublée à personne d'ordre. — S'adresser rue de l'Est 16, au rez-de-chaussée, à gauche. 4985

Appartement et poulailler. A louer, pour cas imprévu, pour le 30 avril, magnifique logement de 3 pièces, cuisine, corridor et dépendances; eau et gaz installés; cour et grand jardin potager. On donnerait une parcelle de terrain pour cultiver et y construire un poulailler si on le désire. Le tout compris fr. 480. — S'adresser rue Winkelried 87, au 1<sup>er</sup> étage (Mélèzes). 5001

Appartements. A louer de suite, rue du Couvent 1, 3 appartements au soleil de une, 2 et 3 pièces, jardin potager et dépendances. — S'adresser au Magasin d'Horlogerie Georges-Jules Sandoz, rue Léopold-Robert 50. 4989

A louer pour le terme d'octobre, un 1<sup>er</sup> étage, appartement moderne de 4 pièces, 2 balcons, une chambre de bains ou de bonne, grand corridor et cuisine, gaz et électricité; belle situation avec soleil. 4982  
A louer de suite ou à époque à convenir, un bel appartement moderne de trois pièces et alcôve, grand corridor et cuisine. S'adresser pour visiter chez M. E. Schalltenbrand, rue A. M. Piaget 81. Téléphone 331.

A louer pour le 30 avril, magnifique appartement de 3 pièces, grand corridor, alcôves, verandah, jardin, lessiverie. Bas prix. — S'adresser rue de l'Emancipation 49 (près du Staud). 5051

A louer pour le 1<sup>er</sup> ou le 30 avril, petit appartement de deux pièces, bien exposé au soleil. 25 fr. par mois. Cour, jardin, lessiverie. — S'adresser Emancipation 49 (près du Staud). 5050

Appartements. A louer pour de suite ou époque à convenir beaux appartements de 2 et 3 pièces, cuisine et dépendances, alcôve éclairée. Prix modérés. — S'adresser chez M. Benoit Walthar, rue du Collège 52. 5060

Chambre. A louer de suite une belle chambre meublée et indépendante, à un monsieur ou à une demoiselle honnête et travaillant dehors. — S'adresser rue des Terreaux 8, au 2<sup>e</sup> étage. 5058

Sous-sol. A louer un beau sous-sol, au soleil levant, de deux grandes chambres, cuisine et dépendances; gaz installé et jardin. 25 francs par mois. — S'adresser rue du Grenier 39, au rez-de-chaussée. 5026

Logement de fr. 800, cédé pour finir un bail de 2 ans, à fr. 700; 4 chambres, bout de corridor éclairé et toutes les dépendances. — S'adresser rue de la Promenade 19, au 2<sup>e</sup> étage. 5004

Chambres. A louer deux chambres non meublées, indépendantes très bien situées, maison d'ordre. — S'adresser rue Numa-Droz 21, au 3<sup>e</sup> étage, à gauche. 4591

Chambre à 2 fenêtres à louer de suite; bon lit. — S'adresser à Mme Jung, rue des Moulins 2 (route de Bel-Air). 5006

Chambre. A louer de suite une chambre indépendante à un monsieur travaillant dehors. — S'adresser rue de la Ronde 31, au 1<sup>er</sup> étage. 4997

Jeune homme demande à louer une chambre, pour la fin du mois. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5048

Jeune homme sérieux, de bonne famille, cherche chambre et pension, dans famille française. — S'adresser par écrit sous chiffres F. G. 5045, au bureau de l'IMPARTIAL. 5045

On demande à louer pour le 1<sup>er</sup> avril au centre de la ville, une chambre meublée au soleil, à 12 fr., avec droit à la cuisine, plus une autre à 15. — S'adresser par écrit sous R. R. L., au bureau de l'IMPARTIAL. 5027

Séjour d'été. On demande à louer, un petit logement meublé ou non, si possible avec balcon, verandah et jardin, situé dans les environs immédiats de la Chaux-de-Fonds ou à proximité d'une gare limitrophe. — S'adresser sous initiales A. B. 4981, au Bureau de l'IMPARTIAL. 4981

Deux personnes demandent à louer pour époque à convenir un petit appartement moderne de 2 ou 3 pièces dans une maison d'ordre et tranquille. Ni rez-de-chaussée ni pignon. — Offres sous M. N. 4975, au bureau de l'IMPARTIAL. 4975

On demande à louer pour le 30 avril ou époque à convenir un appartement moderne au soleil de 2 à 3 pièces. — Adresser les offres, case postale 201. 4653

On demande à louer p. séjour d'été, dans maison à proximité de la Ville ou de station de chemin de fer, un appartement au soleil de 1-2 chambres et cuisine. — Offres sous chiffres X. 4268 C., au bureau de l'IMPARTIAL. 4268

On demande à louer pour le 30 avril un beau petit logement, situé au soleil, pour ménage de 2 personnes, si possible situation centrale. — Ecrire sous chiffres A M 4751, au bureau de l'IMPARTIAL. 4751

Logement. Un peintre cherche à louer, pour le 30 avril, un logement de 2 ou 3 chambres, dans le quartier de l'Abeille, chez un propriétaire ou gérant, en contre-valeur de travail. — Ecrire, sous chiffres H-7437-C, à Haenstein & Vogler, en Ville. 4839

Tour à guillocher. On demande à acheter un tour à guillocher, en bon état, avec bagues d'ovale et excentrique. — Adresser les offres, av. prix, à M. Louis Richardet, Renan, (Jura Bernois). 4933

On demande à acheter le Grand Traité d'horlogerie Saunier. — S'adresser rue du Temple-Allemand 75, au pignon. 4988

On demande à acheter un piano usagé, si possible noir. Très pressant. — S'adresser, par écrit, sous chiffres G. R. 5022, au bureau de l'IMPARTIAL. 5022

A vendre de suite deux roues, un pied de machine à condre. — S'adresser à M. Borel, rue de Tête-de-Rang 25. 5062

A vendre 1 canapé crin animal, 1 buffet à 2 portes, 1 commode et 1 potager; le tout en parfait état. — S'adresser rue du Parc 73, au Magasin alimentaire. 5054

A vendre un potager à pétrole, bien conservé. — S'adresser rue du Parc 79, au 2<sup>e</sup> étage. 5055

A vendre pour cause de remise de commerce, deux forts chevaux. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 5082

A vendre pour cause de départ un vélos «Cosmos», en bon état. — S'adresser rue Numa-Droz 1, au 2<sup>e</sup> étage. 5066

A vendre faute de place, une brebis avec son agneau, ainsi que de la laine de mouton lavée ou non. — S'adresser Boucherie Chopard, rue de la Paix 69. 5066

A la même adresse, on demande à acheter un lit à 1 ou 2 places, usagé mais propre. 5044

A vendre une belle poussette bien conservée. — S'adresser rue du Parc 62, au 1<sup>er</sup> étage. 4631

A vendre d'occasion, une machine à régler. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 5041

Trouvé une montre d'homme. — La réclamer contre désignation et frais d'usage, à M. Jules Schwab, Succès 15 a. 4903

Perdu lundi matin, depuis la ruelle de l'Invisible à la gare du Locle, dans le train de 7 h. 11 ou sur le quai de la gare de la Chaux-de-Fonds, une broche en or avec photographie. — Prière de la rapporter contre bonne récompense, chez M. Joseph Chapatte, Billodes 12, Locle. 4934

Perdu lundi une broche noire (cames tête). — La rapporter, contre récompense, au bureau de l'IMPARTIAL. 4883

Dimanche passé, dans la soirée, place du Gaz, il s'est égaré un chat gris. — Les personnes du voisinage où il se serait rendu ou qui pourraient donner des renseignements, sont priées d'aviser le propriétaire du Carrousel Bateaux à vapeur, contre récompense. 4839

Perdu lundi, en allant contre la Recorde, une montre d'homme, argent, avec nom sur la cuvette. — La rapporter contre récompense, rue du Doubs 167, au 1<sup>er</sup> étage. 4882

Un canari vert foncé, s'est envolé. Prière de la rapporter contre récompense, chez Mme Henry, rue Numa-Droz 154. 4843

Monsieur Lucien Steudler-Richard et familles remercient bien sincèrement les parents, amis et connaissances, qui leur ont témoigné tant de sympathie pendant les jours de grande épreuve qu'ils viennent de traverser. 5038

Madame veuve Charles Abbühl et ses enfants remercient bien sincèrement toutes les personnes qui, de près et de loin, leur ont témoigné tant de sympathie pendant les cruels jours d'épreuve qu'ils viennent de traverser. 5039

Mademoiselle Münch et familles, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie pendant la cruelle épreuve qu'ils viennent de traverser. 4977

PSAUME XXIII. V. 4.  
Monsieur Georges Renaud, à Reconvillier, sa famille à Boudry, et les familles Faton, à Fleurier, Schwaar, à Grandchamp, et Paris, à La Chaux-de-Fonds, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur chère épouse, sœur, belle-sœur, belle-fille et parente,  
Madame Suzanne RENAUD née Faton  
qu'il a plu à Dieu de reprendre à Lui Mardi, dans sa 31<sup>me</sup> année, après une courte mais bien pénible maladie.  
Reconvillier, le 16 Mars 1910.  
L'ensevelissement aura lieu sans suite, à La Chaux-de-Fonds, Vendredi 18 courant.

Domicile mortuaire: Rue du Nord 138. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.  
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 4929

Quoi qu'il en soit mon âme se repose sur Dieu, c'est de Lui que vient ma délivrance. Ps. 62-2.  
L'Eternel l'a donné, l'Eternel l'a ôté, que le nom de l'Eternel soit béni. Job 1, 21.

Monsieur Edouard Stauffer et ses enfants, Henri, Marie, Paul, Alfred et Adolphe, Madame Elisabeth Stauffer, Monsieur et Madame Emile Stauffer et leur enfant, Monsieur et Madame Henri Vuille-Richard et leurs enfants, Monsieur Georges Vuille, Monsieur et Madame Numa Vuille-Vuille et leurs enfants, ainsi que les familles Stauffer, Burgdorfer, Graff, Vuille et Humbert, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher fils, frère, petit fils, neveu, cousin et parent  
Monsieur Jean STAUFFER  
que Dieu a rappelé à Lui, mardi, à 2 heures du soir, à l'âge de 24 ans, après quelques jours de maladie.  
La Sagne, le 16 Mars 1910.  
L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu vendredi 18 courant, à midi et demi.  
Domicile mortuaire, Miéville, Sagne, n° 122.  
Les dames suivront  
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 4931

Il est au ciel et dans nos cœurs.  
Madame Marie Rubin-Brugger, Madame et Monsieur Fritz Scher et leur enfant Marguerite, Monsieur Emile Bernardi, Madame et Monsieur Emile Montandon et leur enfant, Mademoiselle Marie Rubin, à Aarberg, Monsieur et Madame Benoit-Nobs et leurs familles, font part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimé époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent  
Monsieur Gottlieb RUBIN-BRUGGER  
que Dieu a rappelé à Lui, mardi, à 2 h. du matin, à l'âge de 73 ans, après une pénible maladie.  
La Chaux-de-Fonds, le 16 mars 1910.  
L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu vendredi 19 courant, à 1 heure après-midi.  
Domicile mortuaire, rue de la Serre n° 93-bis.  
Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.  
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 4966

Les ouvriers du Service de la Voirie et les Habitants du quartier Nord-Ouest de la ville, sont informés du décès de  
Monsieur Gottlieb RUBIN  
qui a rempli avec zèle et dévouement les fonctions de cantonnier de ce quartier pendant 30 ans.  
L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu Vendredi 18 courant, à 1 heure après-midi. H-10293-C 5016

Mat. XXIV. 43.  
Elle a sonné la dernière heure  
Et déjà la sombre demeure  
Pour son jeune corps va s'ouvrir.  
Pénibles ses derniers moments  
Mais elle goûte aujourd'hui les pures joissances  
Que Dieu réserve à ses enfants.  
Parents bien-aimés, au revoir!

Monsieur et Madame John Duvoisin-Jeanrenaud et leurs enfants, Mathilde, Yvonne et John, Monsieur et Madame Jules Duvoisin, leurs enfants et petits-enfants, à Schaffhouse, Madame veuve Cécile Jeanrenaud, ses enfants et petits-enfants, à La Chaux-de-Fonds, au Locle et à Alger, ainsi que les familles alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte irréparable qu'ils viennent de faire en la personne de leur chère et bien-aimée fille, sœur, petite-fille, nièce, cousine et parente,  
Marthe-Esther DUVOISIN  
que Dieu a reprise à Lui Jeudi, à minuit et demi, à l'âge de 10 ans 9 mois et demi, après une pénible et douloureuse maladie.  
La Chaux-de-Fonds, le 17 Mars 1910.  
L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu Samedi 19 courant, à 1 heure après midi.  
Domicile mortuaire: Passage du Centre 6.  
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 5015



**Annonces**  
Etude Ch. Baybier & Alph. Blanc  
NOTAIRES

**Alph. Blanc, not.**  
Successeur  
50, Rue Léopold-Robert 50.

**A louer**

- Pour de suite ou époque à convenir:
- Général-Herzog 20, rez-de-chaussée bise de 4 pièces, cuisine, corridor et dépendances, part au jardin. 3269
  - Général-Herzog 20, 2me étage de 4 pièces, corridor, cuisine et dépendances et part au jardin.
  - Collège 56, grand hangar. 3270
  - Collège 56, 1er étage de 4 pièces, cuisine et dépendances.
  - Rue Neuve 5, 3me étage de 2 pièces, cuisine et dépendances. 3271
  - Terreaux 8, pignon de 2 pièces, cuisine et dépendances. 3272
  - Ronde 25, 1er étage, 2 pièces, cuisine et dépendances. 3273
  - Ronde 25, rez-de-chaussée, grand local pouvant être utilisé comme atelier ou entrepôt, avec place devant la maison.
  - Rocher 11, rez-de-chaussée vent de 3 pièces, cuisine et dépendances.
  - Rocher 11, 1er étage de 3 pièces, cuisine et dépendances. 3274
  - Rocher 11, rez-de-chaussée sud, 4 pièces, corridor, cuisine et dépendances.
  - Arêtes 24, rez-de-chaussée vent de 4 pièces, alcôve éclairée, chambre de bains, verandah, cuisine et dépendances. 3275
  - A.-M. Plaget 63, 3me étage vent, de 3 pièces, cuisine et dépendances. 3276
  - Petites-Crosettes 17, 1er étage de 2 pièces, cuisine et dépendances. 3277
  - Progrès 9-b, 2me étage de 2 pièces, cuisine et dépendances. 3278
  - Nord 62, rez-de-chaussée vent, de 3 pièces, cuisine et dépendances. 3279
  - Numa-Droz 58, 2me étage sud, de 2 pièces, 2 alcôves, cuisine et dépendances. 3280
  - Serre 37, 1er étage, beau logement de 3 chambres, alcôve, cuisine et dépendances, situé à proximité de la Poste et de la Gare. 4086
  - Serre 27, 3me étage bise, 3 chambres, cuisine, vestibule et dépendances. — Fr. 550. 4577

Pour le 30 Avril 1910:

- A.-M.-Plaget 67a, vastes locaux pour ateliers et bureaux. 3281
- Tilleute 7, rez-de-chaussée, beau logement bien exposé au soleil, composé de 5 chambres, fumoir, chambre de bains, chambre de bonne, cuisine et dépendances, avec jouissance du jardin. 3282
- Alexis-M.-Plaget 63, 3me étage de 4 pièces, 2 cuisines et doubles dépendances.
- A.-M.-Plaget 63, pignon de 2 pièces, cuisine et dépendances.
- Collège 56, pignon de 2 pièces, cuisine et dépendances. 3283
- Puits 25, rez-de-chaussée de 3 pièces, cuisine et dépendances. 3284
- A.-M.-Plaget 63, 2me étage vent, de 3 pièces, cuisine et dépendances. 3285
- Charrrière 18-a, 1er étage de 3 chambres, cuisine et dépendances. 3286
- Ravin 3, 3me étage de 3 pièces, cuisine et dépendances. 3287
- Général-Herzog 20, 2me étage de 4 pièces, cuisine et dépendances. 3288
- Numa-Droz 58, 3me étage de 3 pièces, cuisine et dépendances. 3289
- Progrès 9-b, 1er étage de 2 pièces, cuisine et dépendances. 3290

Pour avoir des parquets bien brillants et bien entretenus, employez l'encaustique

**Brillant Soleil**

En vente chez MM. A. Winterfeld; Wille-Notz; D. Hirsig; Petitpierre & Co; chez Mesdames Vve de Jean Strübin; Bridler-Blatt; Pichonnaz-Jobin; Coopérative des Syndicats, à La Chaux-de-Fonds et chez MM. L. Guyot & Co, au Locle. — Ue-5155-d. 5004  
Jul. Tripet, fabricant, à Bâle.

Manufacture d'horlogerie  
**Record Watch Co. (S. A.)**  
TRAMBLAN

**Charles Dubois-Studler**  
Seul Représentant  
Rue des Tourelles 23  
S'y adresser 14394

On cherche pour fin avril une bonne

**cuisinière**  
expérimentée et

**3 femmes de chambre**  
pour une Clinique privée. — Adresser les offres avec indication du gage demandé au Dr de Speyr, rue Jaquet-Droz 32, La Chaux-de-Fonds. H-7398-C 4617



**A titre de réclame**



**nous mettons en vente jusqu'à épuisement**

**Jupons**

Moirette, dans toutes les nuances nouvelles, unie, fantaisie, rayée  
Série I 2.95 Série II 3.90 Série III 4.90 Série IV 6.50

**Blouses confectionnées**

Série I	Cretonne et batiste blanche	la pièce	1.95
Série II	Zépher et Mousseline, cretonne, batiste bl.	la pièce	2.95
Série III	Mousseline-laine, Zépher, foulard coton, garnie avec entre-deux	la pièce	3.95
Série IV	Mousseline-laine, très élégante, dessins variés	la pièce	7.25

➔ Nous prions notre honorable clientèle de venir s'assurer des prix extra-avantageux

**GROSCH & GREIFF**

**COMMUNIANTS**

Nous vous offrons  
à des prix exceptionnels  
les dernières Nouveautés

<b>CHAPEAUX</b>	Légers	2.95	3.75
	Souples Elégants		
<b>CHEMISES</b>	Blanches	dep.	3.25
	Devants unis Plis souples		
<b>CRAVATES</b>	Nœuds	dep.	0.35
	Régates Lavallières		
<b>GANTS</b>	Blancs et Noirs	dep.	0.75
	Fil Peau		

MAGASIN SPÉCIAL  
DE

MODES POUR MESSIEURS

**ADLER**

Mêmes Maisons à : **51, Léopold-Robert**  
Genève, Bienne, Berne, Soleure **La Chaux-de-Fonds**

**Bonne polisseuse** de cuvettes or et argent se recommande à MM. les fabricants. — S'adresser par écrit, sous chiffres A. Z. 4574, au bureau de l'IMPARTIAL. 4574

**La COLLE liquide Le Pago** sert à cimenter et à recoller le verre, la porcelaine, les meubles, etc. Très résistante. — Se vend 60 centimes le flacon, avec le pinceau.

PAPETERIE A. COURVOISIER, Place du Marché.

**Enchères Publiques**

Il sera vendu aux enchères publiques à la Halle, rue Jaquet-Droz, le **Lundi 21 Mars 1910**, dès 1 1/2 heure après midi :  
1 table carrée, 1 pendule, 2 établis, des outils d'horloger, des fournitures d'horlogerie, du linge et des articles de ménage.  
Office des Faillites  
Le Préposé,  
H-12280-C 4731 H. HOFFMANN.

**Enchères publiques de Bétail et Rural**  
à Ponthellat No 33

Pour cause de cessation de culture, M. Walter JEANMAIRE fera vendre aux enchères publiques, à son domicile, à Ponthellat, le **Lundi 21 Mars 1910**, à 2 heures du soir :  
1 cheval de 2 ans, 2 vaches (une fraîche, l'autre prête) 2 élèves, 2 porcs à l'engrais, 5 poules et 1 coq, 1 char à pont neuf, 2 chars à échelles, char à lisier, 1 faucheuse « Dehring », 1 char à brecettes, 1 tourneuse, 1 rateau, harnais, clochettes, etc., etc.  
Il sera en outre vendu 8 à 9 toises de foin pour fourrager sur place.  
Terme : 4 mois sous bonnes cautions.  
Le Greffier de Paix :  
4550 G. HENRIOD.

**Fritz Salvisherg**  
Ferblantier

9, Rue Jaquet-Droz, 9  
(précédemment Rocher 21)  
Fabrication de caisses d'emballage pour l'horlogerie, couleuses en zinc avec fond en cuivre, grand choix de caisses à balayures en tôle noire et tôle galvanisée. Fourneaux et tuyaux en tôle. Réparations en tous genres. Téléphone 589. 6853

**Magasin L. Rothen-Perret**  
RUE NUMA-DROZ 139

Bijouterie or, argent et doublé supérieur. Bagues soigneusement montées sur platine, avec diamants et roses. C

**Montres égrenées**

Montres garanties  
Tous genres Prix réduits  
BEAU CHOIX  
Régulateurs soignés  
**F.-Arnold DROZ**  
Jaquet-Droz 39  
12203 Chaux-de-Fonds

Seule garantie réelle  
Essence de vie du Dr KIESOW  
éminemment éprouvée dans les maux d'estomac, indigestions, constipations, hémorroïdes, etc. — Le meilleur préservatif contre toutes les fièvres, influenza, refroidissement, etc. 4401  
Demandez expressément le nom « Kiesow »  
Dépôt : **Droguerie Neuchâtelaise,**  
Pérochet & Cie.  
4, Rue du Premier Mars 4.



**C. A. S.**

Vendredi 18 Mars 1910, à 8 1/2 h. du soir, au Local, H-7458-C

**Conférence** avec projections, par M. J. GINNEL, professeur. 4943

**Hôtel de la Croix-d'Or**

Tous les Jendis soir à 7 1/2 heures 19896

**TRIPES**

Restauration chaude et froide à toute heure Se recommande. J. Buttikofer.

**CAFÉ-RESTAURANT NATIONAL**

**CÉSAR MAZZONI**  
11, Rue de l'Industrie 11  
Téléphone 1137.

**BIÈRE de la Brasserie de la COMÈTE**

SALLES pour SOCIÉTÉS  
Restauration chaude et froide à toute heure  
FONDUE à toute heure.

Tous les Mercredis soir, dès 7 1/2 h. **Tripes**

à la Mode de FLORENCE à Fr. 1.20 le souper. sans vin

Tous les Dimanches soir, dès 7 heures

**Souper au Civet de lapin**  
Fr. 1.50 sans vin

Sur commande : Côtelettes à la Milanaise. Macaronis à la Napolitaine. Risotto aux champignons. Se recommande, César Mazzoni. 2477

**Bataille de Champignons!**

**Café-Brasserie A. ROBERT (PINSON)**  
14, rue du Collège 14.

Pour la première fois, quelques cents KILOS de Vinalgrette aux Champignons 60 c. Jarat

à emporter

Tous les Jours, **Biftecks** aux Champignons. Se recommande.

**MÉTROPOLE**

Restauration à toute heure

Tous les VENDREDI soir

**TRIPES**

Trois BILLARDS neufs

**PENSION HECKER**

Dépôt de **Graisse d'Oie** pour Pâques. Téléphone 1069. 4767

**Mannequins**

pour **Couturières** 4484

Meilleure marque de Paris „STOCKMANN“ Avec et sans pieds

**Au Bon Marché**

A. Lauterburg fils, S. A. Léop.-Robert 41

**Cartes de visite**

depuis 1.90 le cent. Librairie Huguenin-Zbinden rue Léopold-Robert 6. 4899

**Catarrhe de l'estomac**

et des intestins

Depuis quelques années je souffrais de digestions difficiles, faible appétit, ai-greurs. Le goût était fade, la langue empâtée, j'avais une brûlure à l'estomac et dans l'œsophage, des malaises avec vomissements, le manque de renouvellement des tissus affaiblissaient mon corps à vue d'œil. Je certifie avec remerciements qu'après avoir envoyé mon urine à analyser, j'ai été guéri par le traitement par correspondance de l'Institut de médecine naturelle Niederurnen (Suisse), de H.-J. Schumacher, médecin et pharmacien diplômé. 20897  
Gg. Dürst, Tiefenwinkel, Mühlehorn. Pour l'authenticité de la signature de Georg Dürst, 5 mai 1905, J. Küng, prés. de police.

**THÉÂTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS**

Portes 7 1/2 h. Dimanche 20 Mars 1910 Rideau 8 1/2 h.

**Grande Représentation Gymnastique**

donnée par la Société fédérale de Gymnastique ANCIENNE SECTION 4940

avec le bienveillant concours de la Musique Militaire Les Armes-Réunies sous la direction de M. R. KUHNE, professeur.

Prix des places : Balcons de face, fr. 2,50; Premières de côté, fr. 2; Fauteuils d'orchestre, fr. 2; Parterre, fr. 2; Secondes, fr. 1,50; Troisièmes, 75 centimes.

Entrée libre pour les membres passifs, sur présentation de leur carte annuelle.

Entrée par la ruelle du Casino pour les personnes munies à l'avance de cartes de Parterre et Secondes. H-7419-C

Les cartes sont en vente chez M. Veuve, conciergé du Théâtre.

Dès 2 h. 15 après midi **Grande Matinée** avec la Musique Militaire LES ARMES-RÉUNIES. PROGRAMME COMPLET

Prix : fr. 1 pour les adultes. Pour les enfants, 50 cent. aux Balcons et Premières et 30 cent. aux autres places.

**Des 100 Ojiers DE FEMMES**

sont convaincues du fait, que « Sanin », le café suisse aux graines céréales, est le seul véritable et meilleur succédané du café colonial.

— Le « Sanin » n'excite absolument pas, est très nourrissant et de 50 0/0 meilleur marché. 20859

Se trouve partout

**Café de la Gare, Eplatures**

Bonne-Fontaine (vis-à-vis de la Station).

Dimanche 20 Mars 1910

**BAL Soirée Familiale BAL**

Pain noir. — Restauration chaude et froide. — Soupe aux pois. Tous les trains s'arrêtent à la Bonne-Fontaine. Excellent orchestre. Se recommande, Arthur Von Känel. 67012

**Dépôts d'argent**

Sur obligations à 3 ans fixe (bons de Caisse) 4 1/2 %

**BANQUE POPULAIRE SUISSE** 3064 ST-IMIER H-660 J

**A L'OCCASION DES FÊTES DE PAQUES**

Oeufs garnis Création de la maison Oeufs garnis 4787

**Bijouterie - Alliances - Orfèvrerie**

**A L'ANNEAU D'OR**

Rue Léopold-Robert 59

Voyez les Etalages Téléphone 15

**Pensionnat de jeunes filles „Athéné“ Zoug**

Institution dans contrée magnifique et salubre. Installation modèle. Etude approfondie des langues modernes. Arts. Salle de gymnastique. Maison de bains. Bar-que. Prix de pension modéré. Prosp. et réf. par la direction. Zâ-7763-g 2440

**L'exposition de Pâques**  
des magasins de la maison „MERCURE“  
Chocolats Suisses & Denrées Coloniales  
mérite d'être visitée.



Elle offre un choix tout-à-fait exceptionnel de CHOCOLATS, de BONBONS, de LIÈVRES de PÂQUES, d'OEUFs de PÂQUES, et de ravissantes BONBONNIÈRES pour CADEAUX de PÂQUES

**Pendant quelques jours seulement**

pour écouler promptement tout ce qui reste en **Couvertures de laine, Tapis fond de chambre, Couvertures de poussette en fourrure**, formant des articles de fin de saison, il sera fait dès ce jour

**Une Liquidation Partielle**

Une quantité de coupons de **Linoléums, Rideaux, Cretonnes et Tissus meuble, Tapis de table et Garnitures de fenêtres**, légèrement défraîchis, seront également cédés avec

**Grand Rabais**

Occasions à profiter 4964

**HALLE AUX TAPIS**

38, Rue Léopold-Robert, La Chaux-de-Fonds

Voir l'Étalage Voir l'Étalage

**Ecole d'Art**

Amphithéâtre du Collège Primaire 4600

**Les Grandes Cathédrales de France**

H-7384-C causerie et projections de M. Gaston Cahène, Professeur de l'Académie de Nancy

Entrée gratuite

**Etude JACOTTET & BERSOT**

Le Locle

A remettre pour fin octobre 1910. l'immeuble dit «Hôtel-Pension des Cloisons», au **Cerneux-Péquignot**, qui comprend : café-restaurant, salle à manger, grande salle, 11 chambres à coucher, cuisine, remise, écurie, le tout en parfait état d'entretien. 4669

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude Jacottet & Bersot, Le Locle.

**Occasion!**

A vendre : 120 finis. rem. anc. lèp., 19 l., 33/12 Savoie; 120 sav., couv.-rochets; 48 lèp., 12 Glash. Hahn; 12 mouv. 13 lig., ancre, à ponts plantés; 24 cyl., à ponts plantés.

S'adresser rue du Parc 43, au 2<sup>me</sup> étage, à gauche. 4990

**Mariage**

Une dame seule et indépendante, désire faire la connaissance d'un **Monsieur** âgé de 40 à 60 ans, sobre, honnête, aimant l'intérieur et ayant une position assurée, si possible. Discretion absolue.

Adresser les offres à Mme Naville, n° 20, Poste restante, Cornaux, (Ct. de Neuchâtel). 4797

**Imprimerie W. Graden**

Rue du Marché 4. Téléphone 54

Enveloppes — Entêtes de lettre — Factures — Livres de bons — Livres de commissions — Registres — Cartes de visite, de mariage, de convocation. — Lettres mortuaires — Bulletins d'expéditions et Déclarations pour les Douanes. 1176

**Bon décalqueur**

sérieux, de préférence sachant travailler à la main, est demandé de suite. — Adresser offres sous chiffres Z. R. 4788, au bureau de L'IMPARTIAL. 4788

**Zweibacks renommés**

Boulangerie Moderne Léon Richard 1677 Rue du Parc 83

**Oeufs du jour**

En vente journalièrement toute l'année, oeufs frais, garantis du jour, à la Laiterie Modèle Brunner, rue Neuve 14. 4586